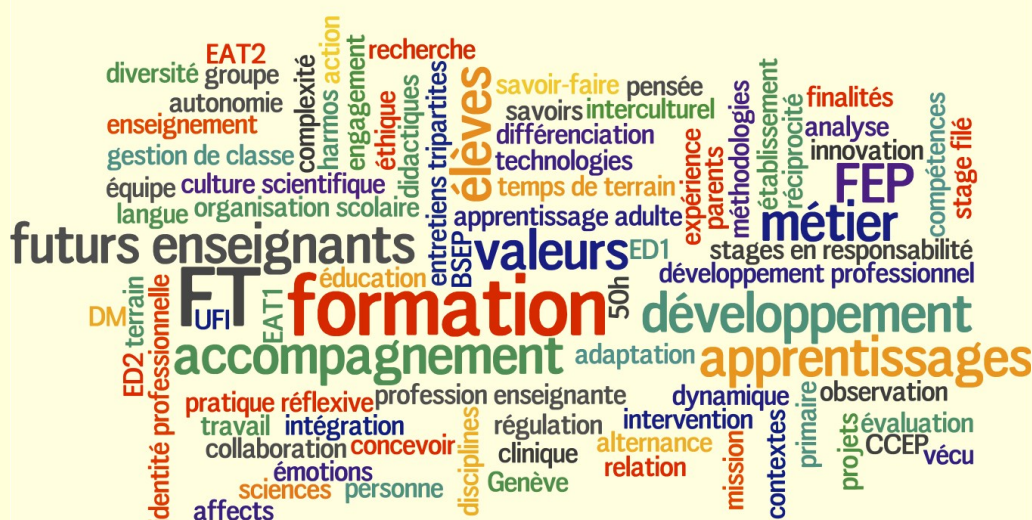


Participer à la formation des futur-es enseignant-es du primaire

Appel à inscriptions en tant que
Formateur/trice de terrain

année
scolaire
2026 /
2027



contacts

Pour toutes les questions concernant la formation sur le terrain

Un seul e-mail et un seul numéro de téléphone pour tous les renseignements. Votre appel ou message sera transféré à la personne en mesure de vous répondre.

E-mail : terrainfep@unige.ch

Téléphone : 022 379 82 39

Pour les questions concernant les stages linguistiques IN des HEP alémaniques

E-mail : stagesFEP-LING@unige.ch

Page web

Page de référence du bureau d'organisation des stages. Vous pouvez y consulter et télécharger différents documents utiles.

<https://www.unige.ch/iufe/formations/primaire/stages/>

Inscription en ligne

Délai pour l'inscription au réseau de formateurs de terrain : le 26 juin 2026

<https://formulaire.unige.ch/outils/limesurveyfac/fapse/index.php/575188?lang=fr>

Bureau d'organisation des stages

Monsieur Cristian Bota

PhD, Adjoint scientifique 3

Responsable du Bureau d'organisation des stages

Responsable des stages en enseignement primaire

Bureau 3199

Voir e-mail et numéro de téléphone ci-dessus

Madame Melody Mathieu

Adjointe scientifique 2

Responsable de l'organisation des stages d'observation, en responsabilité partagée et linguistiques IN et OUT

Bureau 3127

Voir e-mail et numéro de téléphone ci-dessus

Madame Camille Barro

Services associés aux stages en responsabilité

Madame Coline Valero

Services associés aux stages d'observation et en responsabilité partagée

Madame Isabelle Desbeaumes

Madame Karen Petullà

Services associés aux stages linguistiques IN et OUT

Bureau 3197

Adresse physique

Nos bureaux se trouvent au 3^e étage d'Uni Mail

Adresse postale

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
Section des Sciences de l'Education
Uni Mail
Boulevard du Pont-d'Arve 40
CH-1211 Genève 4

Conception et réalisation graphique

Cristian Bota

Mises à jour

Bureau des stages avec la collaboration des coordinations des modules et des stages

coordinations

Direction de l'Institut universitaire de formation pour l'enseignement

Monsieur Olivier Maulini
Directeur, professeur

direction-iufe@unige.ch
022 379 04 08
Pavillon Mail, bureaux 106, 117

Madame Sophie Canellini
Directrice adjointe

Présidence de la Section des sciences de l'éducation

Madame Ecaterina Bulea Bronckart
Professeure, présidente

pres-ssed@unige.ch
022 379 90 09
Uni-Mail, bureau 3137

Madame Maïtena Armagnague
Professeure, vice-présidente

Coordination de la formation en enseignement primaire

Madame Valérie Lussi Borer
Professeure
Uni Mail, bureau 6360

coordination-fep@unige.ch
022 379 90 86

Madame Sandy Stoudmann
Chargée d'enseignement
Pavillon Mail, bureau 222

Coordinations des modules

Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires

séminaire

Monsieur Géry Marcoux
Chargé d'enseignement
Uni Mail, bureau 4361

Gery.Marcoux@unige.ch
022 379 90 44

Madame Geneviève Mottet
Chargée d'enseignement
Uni Mail, bureau 4359

G.Mottet@unige.ch
022 379 91 27

Approches transversales I

situations éducatives complexes:
relations, institutions et diversité des acteurs

Madame Isabelle Collet
Professeure associée
Uni Mail, bureau 4357

Isabelle.Collet@unige.ch
022 379 94 83

Madame Geneviève Mottet
Chargée d'enseignement
Uni Mail, bureau 4359

G.Mottet@unige.ch
022 379 91 27

Madame Valérie Vincent
Chargée d'enseignement
Uni Mail, bureau 3370

Valerie.Vincent@unige.ch
022 379 91 89

Approches transversales II

apprentissages, pratiques d'enseignement, collaborations
entre classes ordinaires, spécialisées et soutien pédagogique

Madame Vanessa Bacquelé
Chargé d'enseignement
Uni Mail, bureau 3339

Vanessa.Bacquele@unige.ch
022 379 90 42

Madame Michaela Chlostova
Chargée d'enseignement
Uni Mail, bureau 3360

Michaela.Chlostova@unige.ch
022 379 90 30

Didactiques des disciplines I

français, mathématiques, allemand, arts
plastiques, musique, éducation physique

Madame Béatrice Brauchli
Chargée d'enseignement
Pavillon Mail, bureau 210
Monsieur Mathias Hofmeister
Chargé d'enseignement
Pavillon Mail, bureau 140

Beatrice.Brauchli@unige.ch
022 379 04 45

Mathias.Hofmeister@unige.ch
022 379 06 95

Didactiques des disciplines II

français, mathématiques, anglais,
géographie, histoire, sciences

Madame Valérie Opérior
Chargée d'enseignement
PavillonMail, bureau 215

Valerie.Operiol@unige.ch
022 379 06 77

Coordination des stages en responsabilité

Madame Valérie Lussi Borer
Professeure
Uni Mail, bureau 6360
Monsieur Yann Volpé
Chargé d'enseignement
Uni Mail, bureau 6358

Valerie.Lussi@unige.ch
022 379 91 38

Yann.Volpe@unige.ch
022 379 90 23

table des matières

la formation en bref

bref historique de la FEP	6
structure des études	7
dispositif	8
objectifs	9
compétences visées	10
rôle du/de la formateur-trice de terrain	12
vue d'ensemble de la formation	13

stage d'observation

observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires	15
--	----

stages en responsabilité partagée

approches transversales I	17
didactiques des disciplines I	19
approches transversales II	21
didactiques des disciplines II	23

stages en responsabilité

stage en co-responsabilité de 2 semaines
stage linguistique
stage filé
stage de 3 semaines
stage de 4 semaines

25-27

stages d'institutions partenaires

stages linguistiques des HEP alémaniques	28
--	----

autres périodes de terrain en division ordinaire

stages CFO MESP	30
-----------------	----

34 | **inscription**

37 | **formalités**

35 | **calendrier**

39 | **principes et conditions générales de participation des formatrices/formateurs de terrain**

**la formation
en bref**

bref historique

La licence en sciences de l'éducation mention Enseignement (LME) a été créée en 1996. Conformément aux articles 134 et 134A de la Loi sur l'instruction publique, les titulaires de ce titre peuvent être engagé-es dans l'enseignement primaire à Genève (divisions élémentaire, moyenne et spécialisée) et ailleurs en Suisse, du fait de la reconnaissance de la CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique). A partir de 2012-2013, le titre légal pour enseigner dans le Canton devient le Certificat complémentaire en enseignement primaire, pour les cycles 1 et 2, de 1P à 8P. La condition d'engagement dans l'enseignement spécialisé exige le diplôme de la Maîtrise en enseignement spécialisé (MESP).

Deux faits sont à l'origine du nouveau programme Baccalauréat – Certificat : le processus de Bologne et la réforme cantonale de la formation des enseignant-es primaires et secondaires.

Ime

bologne

Dans le cadre du processus de Bologne, les universités suisses ont réorganisé l'ensemble de leurs filières d'études pour qu'elles s'inscrivent dans l'espace académique européen. Dans chaque domaine, deux titres successifs sont devenus, ensemble, équivalents au diplôme de licence.

Un premier cursus de trois ans d'études (soit 180 crédits européens) conduit à un bachelor ou baccalauréat universitaire.

Les titulaires d'un baccalauréat peuvent ensuite s'engager dans un second cursus, dit de maîtrise ou master, de 90 ou 120 crédits.

Le Conseil d'Etat a voté le 17 décembre 2009, à la suite d'un long processus de discussions politiques, la création d'un Institut universitaire de formation des enseignant-es (IUFE). Cet institut regroupe désormais sous le même toit la formation des enseignant-es secondaires (cycle d'orientation et post-obligatoire), la formation des enseignant-es primaires (niveau certificat), la maîtrise en enseignement spécialisé, ainsi que des diplômes de formation des cadres (par exemple, formation des directrices et directeurs d'établissements). La formation continue et la formation des formatrices et formateurs de terrain ont aussi leur place dans l'IUFE.

iufe

Deux éléments au moins définissent le statut de l'IUFE. Primo, c'est une unité d'enseignement et de recherche de l'Université (article 26, al. 5b de la Loi sur l'Université). Secundo, c'est un institut interfacultaire, directement rattaché au Rectorat de l'Université de Genève.

Ses missions sont notamment de développer et organiser la formation professionnelle initiale et continue des enseignant-es, de développer et organiser la formation et le perfectionnement professionnel des cadres dans le domaine des politiques et des gestions scolaires, et de promouvoir la recherche en sciences de l'éducation, en didactiques et en formation des enseignant-es.

partenariat

L'IUFE établit une convention de partenariat renforcé entre l'Université, le DIP et les associations professionnelles. En ce qui concerne plus spécifiquement la formation des futur-es enseignant-es primaires, la nouvelle loi 134A sur l'Instruction publique stipule que le titre pour enseigner dans la division ordinaire de l'école primaire genevoise est un Certificat complémentaire en enseignement primaire.

Pour répondre à diverses préoccupations, notamment politiques, au sujet de la formation des enseignants, l'Université, en concertation avec le DIP, a renforcé la formation sur plusieurs points liés au terrain scolaire. Ainsi, entre 2017 et 2019, plusieurs stages ont été transformés en stages filés sur l'année (Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires) ou filés et compacts (Approches transversales 1 et 2); un stage linguistique en Suisse alémanique a été introduit au début de la 3e année d'études; le stage faisant suite à l'admission dans la FEP est devenu un stage en co-responsabilité, permettant de travailler par immersion et aussi tôt que possible la prise de responsabilité de la/du stagiaire. Enfin, d'autres changements ont trait à l'obligation pour les étudiant-es d'effectuer au moins un camp avant la fin de leur 3e année d'études et d'assurer les études surveillées au long d'une année scolaire.

fep 2.0

structure des études

Le cursus de quatre années (baccalauréat + certificat) est obligatoire pour les étudiant-es formés-es à Genève et désireux/euses de postuler à un emploi dans les écoles primaires dépendant du Département de l'instruction publique (DIP) et directement de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGE0).

Le cursus est valable pour les enseignant-es qui veulent s'orienter vers les cycles 1 et 2 de l'enseignement primaire et vise à former des enseignant-es généralistes, capables d'enseigner toutes les disciplines dans tous les degrés de la 1P à la 8P (voir la rubrique « Objectifs de la formation »).

D'abord, un baccalauréat en Sciences de l'éducation de trois années, qui se déroule en deux phases :

La première année (premier cycle) est celle d'un « tronc commun » pour tous les étudiant-es inscrit-es en sciences de l'éducation (abrégé BSSE). Ce premier cycle donne accès à deux orientations possibles : orientation Enseignement primaire (BSEP) et orientation Éducation et formation (BSEF).

Les étudiant-es admis-es à la FEP à la fin du premier cycle, poursuivent en deuxième et troisième années (deuxième cycle) le baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire (abrégé BSEP2 et BSEP3).

La première année (BSSE, premier cycle) est une introduction aux pratiques et aux sciences de l'éducation. Cette première année inclut d'emblée un module de formation en milieu de pratiques (« Observation et analyse des terrains éducatifs scolaires », 14 matinées de stage filées sur toute l'année). Par la suite (BSEP, deuxième cycle), environ 20 semaines – 45% du temps du BSEP – se déroulent sur le terrain scolaire, dans le cadre d'une alternance intégrant les cours à l'université et les pratiques dans les classes, avec des aménagements progressifs et variés de la responsabilité pour l'étudiant-e.

bsse₁
bsep₂₊₃

Les périodes de terrain du BSSE et du BSEP sont qualifiées respectivement de

stages d'observation et de
stages en responsabilité
partagée

Ensuite, les étudiant-es souhaitant poursuivre leur formation d'enseignant-es primaires ont accès à un certificat complémentaire en enseignement primaire (abrégé CCEP).

Le cursus est organisé par l'Université. Le diplôme de BSEP est délivré par la Section des sciences de l'éducation (SSED) et le diplôme de CCEP par l'Institut universitaire de formation des enseignant-es (IUFE) au même titre que les différents diplômes post-baccalauréat en formation des enseignant-es.

Au certificat, la formation se focalise sur la prise en responsabilité complète de classes dans le cadre de stages (deux compacts et un filé), à raison de quinze semaines, soit environ 35 % du temps de la formation, et en lien avec des séminaires d'analyse et de régulation des pratiques professionnelles et la tenue d'un dossier de développement professionnel. Durant cette année décisive de professionnalisation, la formation pratique et théorique est accentuée à travers des unités de formation d'approfondissements disciplinaires (didactiques et transversaux). Des unités de formation à la recherche jalonnent également cette année de certificat.

ccep₄

Les périodes de terrain du CCEP sont formellement qualifiées de **stages en responsabilité**

alternance

La formation se passe en deux lieux et plusieurs temps : les étudiant-es se trouvent en alternance dans les établissements scolaires et à l'Université, les semaines de terrain se combinent avec les semaines de travail en Faculté. Ce découpage fait surgir un stéréotype qu'il faut immédiatement combattre :

Le stage n'est pas le temps réservé à la pratique ; il se définit par un certain rapport – pragmatique, stratégique, global – entre théories et pratiques ; il offre des occasions d'expérimentation et d'analyse dans des conditions réalistes d'exercice du métier.

Le temps de travail à l'Université n'est pas le temps réservé à la théorie ; il se définit par un autre rapport entre théories et pratiques, dégagé des contraintes de l'action immédiate, autorisant la centration analytique sur certaines composantes de la réalité et la mise entre parenthèses provisoire des autres.

Sur le terrain scolaire, les étudiant-es sont accompagnés par des enseignant-es primaires formateurs ou formatrices de terrain (ci-après FT), dans le cadre du partenariat associant l'Institut universitaire de formation des enseignants, la Section des sciences de l'éducation, la Direction générale de l'Enseignement primaire genevois et le Département de l'Instruction publique, les Associations professionnelles (pour le primaire : la Société pédagogique genevoise – SPG).

Le va-et-vient entre théories et pratiques traverse chaque unité de formation et chaque module regroupant des unités parallèles se partageant des semaines de terrain et des semaines à l'Université. Le temps de travail sur le terrain avoisine, globalement, 35% du temps global de formation. Mais l'essentiel du dispositif consiste évidemment à transformer cette alternance de lieux et de moments en une véritable articulation des expériences et des représentations, en un entraînement intensif à une pratique réfléchie fondée sur des savoirs issus de la recherche, des savoirs professionnels, des savoirs d'action.

Chaque équipe universitaire construit une démarche de formation adaptée aux contenus et aux objectifs des unités dont elle a la charge et l'articule sous la forme d'une démarche clinique, fondée sur l'observation. Elle permet d'élaborer des hypothèses et/ou des stratégies d'action par la réflexion individuelle ou collective, la mobilisation d'apports théoriques multiples, des regards complémentaires, des interrogations nouvelles. Elle part du singulier pour construire des liens entre les situations.

Elle sollicite des personnes-ressources qui mettent en commun leurs points de vue pour faire évoluer la pratique ainsi analysée. C'est un moyen de faire face à la complexité du métier d'enseignant-e, en évitant le double écueil d'une pratique peu réfléchie et d'une théorie non pertinente en regard des réalités vécues. La démarche clinique peut, dans certains domaines, s'inspirer d'une démarche de recherche expérimentale, dans d'autres s'apparenter à une recherche-action, dans d'autres encore recourir à des outils de supervision ou d'analyse des pratiques.

clinique

recherche

Les sciences humaines et sociales, les sciences de l'éducation, les didactiques, offrent un large éventail de démarches de recherche en éducation. La formation des enseignant-es intègre des apports de la recherche sur la formation aux métiers de l'enseignement, l'analyse du travail et des pratiques, l'éducation des adultes, les processus d'apprentissage et d'enseignement. L'initiation à la recherche comme démarche de formation permet aux futur-es enseignant-es de se familiariser avec les principales méthodologies et modes de production des connaissances en sciences de l'éducation. Elle offre l'occasion d'expérimenter des procédures, de formuler et de tester des hypothèses, d'apprendre à observer, à écouter, à récolter et à analyser les données. Elle favorise donc des prises de conscience, le développement d'un rapport actif à la réalité et la construction de compétences inhérentes à une pratique réfléchie. Dans la formation, le rapport à la recherche est donc double.

Les étudiant-es doivent recevoir une formation méthodologique suffisante pour rédiger tout dossier et tout texte scientifique et professionnel, poursuivre éventuellement des études de troisième cycle ou écrire une thèse, participer à des recherches dans le cadre du métier d'enseignant-e, voire s'orienter vers le travail de chercheur/euse en éducation.

Ils et elles doivent en même temps retenir de la recherche un rapport au savoir et un rapport au réel à réinvestir dans une pratique réflexive.

Cette formation a lieu dans le cadre d'unités de formation méthodologique et de séminaires de recherche, mais aussi dans le cadre des unités thématiques au gré desquelles sont conduits des exercices intensifs de formulation d'hypothèses, d'observation, d'analyse, d'écriture.

objectifs

Le parcours du Baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire, suivi du Certificat complémentaire en enseignement primaire maintient un certain nombre de principes qui ont soutenu le programme de la licence créée à la SSED en 1996. L'ensemble de la formation vise à permettre aux étudiants d'acquérir :

une culture scientifique de base en sciences humaines et sociales dans les domaines touchant à l'éducation ;
des compétences orientées vers l'analyse de situations éducatives complexes, l'intervention et la recherche en éducation ;
des compétences professionnelles permettant d'enseigner dans une classe ou d'exercer d'autres fonctions pédagogiques dans l'enseignement primaire.

Viser la construction de compétences de haut niveau, une forte articulation entre théorie et pratique, la mobilité et l'intégration des étudiant-es dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Se définir par son caractère de formation d'un/une enseignant-e généraliste, capable d'enseigner toutes les disciplines dans les différents degrés des cycles 1 et 2. Ce/cette généraliste de haut niveau pourra en outre approfondir certains domaines de sa profession.

Préparer à l'enseignement fondamental, à l'intervention et à la recherche didactique et pédagogique dans toutes les disciplines scolaires et en contexte ordinaire.

Élaborer progressivement des moyens de réflexion et d'action, une responsabilité, une expertise et une éthique professionnelles adossées aux sciences de l'éducation.

Ouvrir sur d'autres professions de l'enseignement et de la formation, sur la recherche et l'innovation en éducation, sur la mobilité et le développement professionnels à long terme.

Alterner les stages et les séminaires, les expériences vécues et leur analyse tout au long du parcours, sous la conduite coordonnée de formatrices et formateurs de terrain et de l'Université.

compétences

maîtriser et exercer la profession d'enseignant.e

1

Enseigner est un métier qui s'exerce dans le cadre d'une organisation publique ou privée à laquelle il appartient de prescrire les finalités de l'enseignement et de structurer le cursus, souvent de définir de façon plus ou moins détaillée des programmes et des horaires plus ou moins contraignants, parfois de proposer ou d'imposer des démarches didactiques et des moyens d'enseignement. La formation doit préparer à respecter les cahiers des charges fixés par les organisations scolaires tout autant qu'à faire évoluer le métier vers davantage d'autonomie et de responsabilité. On visera donc à former des professionnels/elles capables de penser et d'agir de façon juste et efficace à partir d'objectifs généraux et de principes éthiques.

réfléchir sur sa pratique, innover, se former

2

La formation visera à former des praticiens/ennes capables d'analyser leur action et de l'infléchir au gré de l'expérience. Cette compétence s'acquiert par un rapport théorique – distancié, étayé par des grilles d'intelligibilité – au travail observé et vécu dès le début de la formation initiale. Cette dernière tendra à leur donner les moyens scientifiques et cliniques d'analyser chaque situation, d'identifier les obstacles et les problèmes, de construire et d'adapter les solutions. Cette orientation suppose non seulement une capacité d'analyse et de décision, mais également des attitudes : prise de risques, capacité de reconnaître ses erreurs, de demander de l'aide, d'identifier ses besoins de formation en termes de développement de sa propre personne et d'enseignant.e en devenir, autant que sur le plan de la maîtrise des savoirs théoriques.

maîtriser les disciplines à enseigner et leurs didactiques

3

Le but de la formation est de faire passer les étudiant-es de la maîtrise personnelle des connaissances et des savoir-faire disciplinaires à leur mise en œuvre en situation didactique et à leur appropriation active par les élèves. Cela suppose une familiarisation avec les contenus d'enseignement conçus comme élaborations complexes, historiquement constituées, contraintes par le système d'enseignement, puis l'appropriation de concepts, de savoirs et de savoir-faire relevant, au premier chef, des didactiques des disciplines, mais aussi de la didactique comparée et des différentes approches consacrées aux processus de l'enseignement et de l'apprentissage dans les contextes scolaires ou, encore, aux dimensions pluri- ou interdisciplinaires.

se servir des sciences humaines et sociales comme base d'analyse des situations éducatives complexes

4

Les savoirs accumulés par les sciences humaines et sociales ne peuvent prétendre guider pas à pas la pratique pédagogique. Ils constituent en revanche une référence essentielle : au stade de la planification didactique globale, de la préparation de séquences particulières, de l'adoption d'un mode de gestion de classe adapté aux objectifs globaux et spécifiques assignés à la scolarité primaire, aux contextes de classe et aux caractéristiques des élèves, puis, au moment de l'analyse et de l'interprétation de l'expérience permettant la régulation de l'action sur le vif ou son ajustement différé en présence de situations analogues.

assumer la dimension éducative de l'enseignement

5

La formation des enseignant-es à l'Université les préparera à intégrer à leur action didactique et pédagogique les dimensions de socialisation et d'éducation qui figurent dans les objectifs de l'école, notamment les orientations générales des plans d'études ou les lois sur l'instruction publique. La formation favorisera une prise de conscience des valeurs et attitudes véhiculées par les contenus et les pratiques de l'enseignement. Elle sensibilisera à la diversité culturelle, aux différences sexuelles, éthiques, sociales et religieuses, aux exclusions qu'elles provoquent. Les futur-es enseignant-es seront amené-es à réfléchir à leur rôle dans ce domaine, même s'il est bien entendu qu'ils/elles partagent cette responsabilité avec d'autres professionnels/elles et les familles.

compétences

concevoir, construire et gérer des situations d'apprentissage et d'enseignement

- 6** Le rôle des enseignant-es est de favoriser les apprentissages des élèves, leur développement – intellectuel, psychique, moral, social, physique – et la construction de leur identité, dans le sens des objectifs de l'institution scolaire aussi bien que de leurs trajectoires personnelles. Pour y parvenir, il s'agit de maîtriser les processus d'enseignement : s'approprier les savoirs disciplinaires, savoir planifier des progressions, construire des séquences didactiques et les conduire, gérer un groupe, évaluer, négocier avec les parents et les collègues, etc. Mais la valeur de ces moyens se juge au niveau des destinataires, les élèves. Prendre en compte celle et celui qui se forme dans la triade élève-savoir-enseignant-e, c'est s'intéresser à ses processus d'apprentissage, ses modes d'appropriation de la connaissance, ses acquis, l'usage qu'il peut faire de ses connaissances, les rapports qu'il entretient avec l'école et les savoirs, ses ancrages culturels.

prendre en compte la diversité des élèves

- 7** La diversité des élèves est une donnée de base de l'activité enseignante. La formation préparera à comprendre et gérer cette diversité, tant au plan des systèmes de pensées et de valeurs (sensibilisation aux dimensions interculturelles) qu'au plan pratique (différenciation, intégration, inclusion).

assumer les dimensions relationnelles de l'enseignement

- 8** Œuvrer dans le champ éducatif, c'est apprendre à travailler sur ses émotions et affects. La formation rendra les étudiant-es attentifs/ves à leurs mécanismes de défense, au poids de leur éducation et de leur histoire dans leurs attitudes et réactions, afin qu'ils/elles prennent en compte cette dimension dans leur développement personnel. En les aidant à renforcer leur identité, à conquérir solidité et stabilité, la formation devrait permettre d'affronter la complexité, l'incertitude, les conflits, l'échec, de comprendre les dynamiques de groupes, le fonctionnement des organisations.

intégrer une composante éthique à la pratique quotidienne

- 9** Enseigner, c'est concilier les objectifs de l'institution, ses propres valeurs et les projets de l'élève. C'est respecter en tout temps la liberté de conscience et d'expression, l'identité, la sphère privée, les valeurs de l'élève et de ses proches ; c'est renoncer à toute stratégie d'enseignement, aussi puissante soit-elle, qui menacerait l'intégrité et le développement des personnes. La formation donnera une dimension éthique aux compétences et l'intégrera au fonctionnement en situation.

travailler en équipe et collaborer avec d'autres professionnels

- 10** Aucun-e enseignant-e ne saurait à lui ou elle seul-e résoudre tous les problèmes. Sa formation le/la rendra capable de coopérer avec d'autres enseignant-es, avec les parents, avec divers spécialistes (psychologues, logopédistes, travailleurs/euses sociaux-ales, infirmières scolaires, par exemple). Elle les préparera à concevoir, négocier et mettre en œuvre une division du travail ou une action collective, à travailler en équipe, à participer à la vie de l'établissement, à gérer des projets communs.

se servir à bon escient des technologies

- 11** L'informatique, les réseaux et les technologies multimédias mettent des outils sans cesse renouvelés à la disposition des enseignant-es, qui doivent les connaître et savoir s'en servir de façon pertinente et critique, à la fois pour accroître l'efficacité de leur enseignement aux niveaux didactique et pédagogique et pour familiariser leurs élèves avec ces approches.

entretenir un rapport critique et autonome aux savoirs

- 12** La formation des enseignant-es à l'Université favorisera une prise de distance par rapport à l'institution scolaire, aux contenus et modalités de l'enseignement. Elle visera, comme toute autre formation universitaire, à donner les moyens d'une interrogation autonome et critique des savoirs, des valeurs et des institutions.

rôle du/de la formateur/trice de terrain

décentration et collaboration

Au fil des quatre années d'études, les étudiant-es sont accueilli-es par des enseignant-es primaires souhaitant s'engager dans la formation de leurs futur-es collègues en devenant FT. Ce rôle complexe se construit depuis les compétences acquises et l'identité professionnelle de l'enseignant-e, au prix d'une décentration par rapport à sa propre pratique et au travers de la collaboration permanente avec deux nouveaux partenaires : les stagiaires et les formateurs ou formatrices universitaires (ci-après FU). En effet, c'est dans la relation avec sa/son stagiaire et à partir d'un rapport renouvelé avec son métier que l'enseignante devient FT.

Le rôle de FT consiste tout d'abord en la mise en œuvre de tâches et objectifs relevant des différents domaines de la formation, dans le but de favoriser et de consolider les apprentissages des stagiaires. Les stages sont des moments qui tirent leur sens de l'alternance entre les séminaires universitaires et l'expérience acquise en classe ; la/le FT accompagne et guide la construction de cette expérience, tout en veillant à ce qu'elle puisse être canalisée vers les finalités spécifiques de la formation. En collaborant avec les FU, la/le FT contribue de manière fondamentale au déploiement de cette alternance. En vertu de la réciprocité qui les caractérise, cet accompagnement et cette collaboration sont des leviers du développement professionnel de l'enseignant-lui/elle-même.

alternance accompagnement développement

formation à l'accompagnement

Suite à plusieurs années de travaux préparatifs, notamment au travers de consultations des FT des trois ordres d'enseignement (primaire, secondaire, spécialisé), un certificat de formation continue orienté vers la construction des compétences d'accompagnement des stagiaires dans l'enseignement a été ouvert en 2019-2020. Le CAS (Certificate of Advanced Studies) *Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant-es en formation* vise à permettre aux participant-es de construire et/ou de consolider leurs savoirs et compétences en matière de (1) explicitation de leurs pratiques, de leurs compétences et de leurs savoirs et en matière de (2) observation, analyse et guidage des novices dont ils et elles accompagnent les apprentissages en classe et dans les établissements. Les travaux menés dans le cadre du CAS sont ancrés dans le travail de tutorat, la confrontation d'expériences et la recherche à leur propos.

Pour plus d'informations, consulter la page du CAS sur le site de la formation continue de l'IUFE: <https://www.unige.ch/iufe/dossier-formation-continue/caso2a>

co-formations

Les équipes universitaires de chaque module et de chaque stage en responsabilité organisent pendant leurs périodes de terrain une ou plusieurs (demi-)journée(s) de co-formation à l'université, visant à travailler sur les différentes activités du/de la FT et notamment sur les contenus, attitudes et postures d'accompagnement spécifiques à chaque domaine de la formation.

Étant donné que la formation des formateurs/trices de terrain est désormais requise par la CDIP pour toute formation initiale des enseignants, la participation aux co-formations constitue un des leviers de reconnaissance du statut de FT. La participation des formateurs/trices de terrain aux « co-fos » est donc vivement souhaitée et encouragée.

accueil individuel et en équipe

Pour tous les stages en responsabilité et pour la plupart des stages en responsabilité partagée, la/le FT accueille l'étudiant-e individuellement (avec sa/son duettiste, le cas échéant).

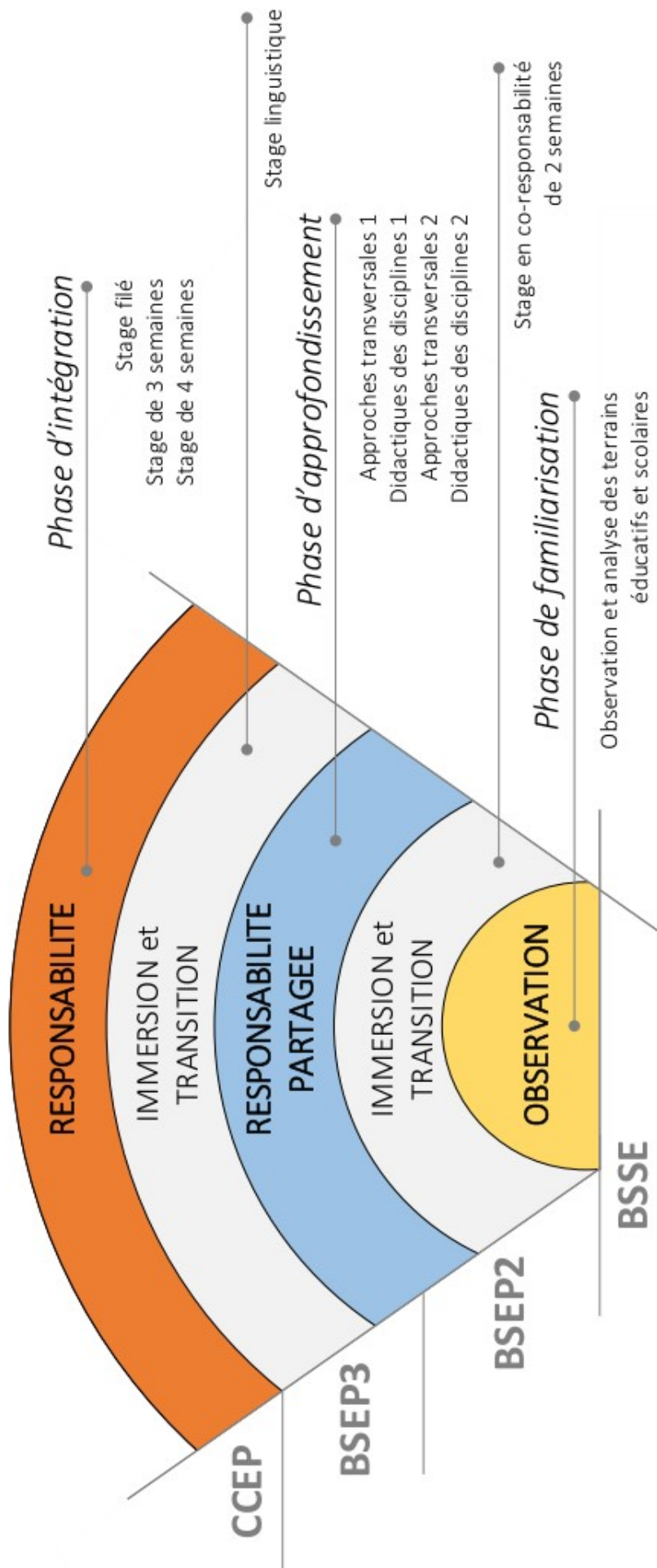
Pour les stages de didactiques, en raison du fait que depuis l'année 2014-2015 (avec l'introduction du mercredi matin) l'enseignement de certaines disciplines au cycle 2 (anglais, géographie, histoire, sciences) est parfois pris en charge par des enseignant-es complémentaires, l'accueil des étudiant-es repose, le cas échéant, sur une collaboration étroite entre la/le FT, ses collègues complémentaires et l'étudiant-e.

Le travail sur les disciplines comme la musique, les arts plastiques et l'éducation physique est réalisé uniquement avec les titulaires de classe.

Dans le cadre du stage Approches transversales 2, les enseignant-es chargé-es du soutien pédagogique interviennent dans l'accompagnement des stagiaires, en collaboration avec les collègues titulaires de classe.

vue d'ensemble

La formation se déroule en trois grandes phases : *familiarisation*, *approfondissement*, *intégration* qui sont reliées entre elles par des moments d'*immersion* et de *transition*. Ces différentes phases peuvent être représentées schématiquement par un modèle « en pelures d'oignon », dans lequel chaque nouvelle couche enveloppe et contient les couches précédentes, allant de la familiarisation avec le terrain scolaire vers l'approfondissement et finalement l'intégration des multiples compétences constitutives de la profession enseignante.



présentation des stages

observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires

coordination

Monsieur G ry Marcoux

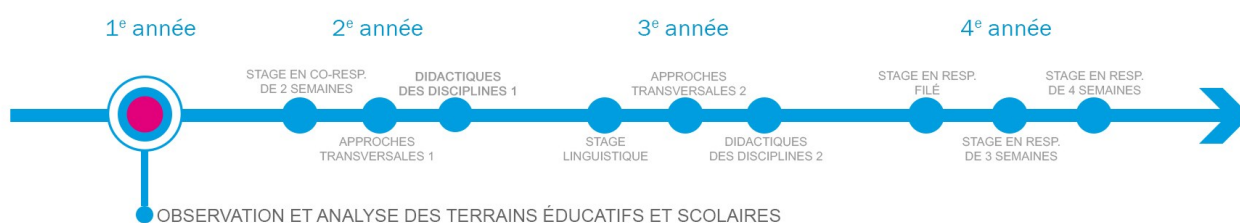
Gery.Marcoux@unige.ch

Madame Genevi ve Mottet

Genevieve.Mottet@unige.ch

p riode de terrain

56 p riodes fil es sur l'ann e,   raison
d'une matin e par semaine,   partir du
2 novembre 2026



orientation g n rale

Cet enseignement a lieu en premi re ann e en Sciences de l' ducation (BSSE). Il sensibilise les  tudiant-es   la profession enseignante. Il s'adresse en priorit  aux  tudiant-es qui se destinent   la Formation en enseignement primaire (FEP) afin de les aider   cibler leur choix de formation. En alternant terrain scolaire et terrain universitaire, en c toyant aussi bien une formatrice ou un formateur de terrain (FT) qu'une formatrice ou un formateur universitaire (FU), les  tudiant-es sont amen es   analyser leurs savoirs et leurs repr sentations concernant la profession en d but de leur parcours acad mique.

organisation

Afin de permettre aux  tudiant-es d'exp rimer la vie de l' cole sur une plus longue dur e, le stage « Observation et analyse des terrains  ducatifs et scolaires » se d roule sur un total de 14 semaines   raison d'une matin e par semaine (7 semaines au semestre d'automne, 7 semaines au semestre de printemps). Le jour de la semaine est agend  d'un commun accord entre l' tudiant-e et la/le FT. Les jours les plus favorables sont les jeudi et vendredi o  il y a moins de cours   l'Universit .

Les attributions de ce stage sont r alis es par le bureau d'organisation des stages.

objectifs

- Se familiariser avec l'activit  professionnelle observ e et avec le contexte d'observation attribu .
- Se familiariser avec les domaines d'action, les r les et la dimension identitaire des professionnel-le-s observ -es.
- Identifier les comp tences n cessaires pour devenir un-e professionnel-le dans le monde scolaire et  ducatif.
- Pr ciser et questionner son propre projet d' tude et son avenir professionnel en vue d'un choix de deuxi me cycle.

  noter

En raison de la superposition dans le calendrier du stage « Observation et analyse des terrains  ducatifs et scolaires » avec d'autres stages de la FEP, il est possible d'accompagner deux  tudiant-es simultan ment, uniquement dans cette configuration : un-e  tudiant-e « Observation et analyse » et un-e  tudiant-e d'un autre stage de la FEP.

En outre, la/le FT peut se coordonner avec ses coll gues afin de permettre   l' tudiant-e de conna tre d'autres activit s ou classe du m me  tablissement.

dimensions saillantes

Afin que, dès le début de leur formation, les étudiant-es aient pleinement conscience de l'importance de leur attitude et de leur implication sur le terrain, il est fortement recommandé aux FT de remplir avec soin les documents d'évaluation proposés. Si certaines remarques sont parfois délicates à dire et à formuler, elles sont néanmoins à l'origine de prises de conscience salutaires quant aux enjeux de la profession enseignante et de ses caractéristiques. Ainsi, ponctualité, implication, attention à la relation interpersonnelle méritent d'être signalées comme importantes dès le départ.

collaboration

En tout temps, l'équipe responsable de cette UF est à votre disposition. Pour cela, vous êtes invités à contacter la coordination du module ou le Bureau d'organisation des stages (terrainfep@unige.ch).

accompagnement

Cet enseignement souhaite familiariser les étudiant-es (souvent récemment issu-es de leur propre scolarité) au contexte scolaire et à ses coulisses. Le rôle des FT de l'UF *Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires* revêt donc un caractère particulier.

Les étudiant-es inscrits-es à cet enseignement sont amené-es à développer une compréhension fine du métier. Ils-elles seront encouragé-es à développer différentes compétences : observer, poser des questions aux professionnelles de la classe et de l'école et découvrir certaines « faces cachées » du milieu scolaire.

Le rôle de FT est donc essentiel car il permet d'aborder certains sujets avec les étudiant-es : respect d'un contexte (p.ex. : ponctualité) ; implication dans la classe et l'établissement (p.ex. : rencontre avec d'autres collègues ou prise en charge d'une activité) ; connaissance des enjeux de la profession (p.ex. : mission de l'école ou relations avec d'autres partenaires).

C'est grâce à des échanges réguliers que les FT peuvent initier les étudiant-es aux nombreuses richesses mais aussi aux complexités —voire difficultés— de la profession enseignante.

évaluation

L'évaluation de cet enseignement vaut 3 crédits.

L'obtention de ces crédits se fait sur la base de :

Côté terrain

- L'attestation de présence sur le terrain ;
- un bilan formatif rempli par la ou le FT.

Côté université

- Un examen écrit;
- la réalisation de divers travaux continus;
- la présence aux séminaires.

équipe universitaire

Béatrice Brauchli, Paolo Cattani, Cynthia D'Addona, Géry Marcoux, Geneviève Motet, Faustine Roh, Carole Veuthey, Valérie Vincent.

page web du module:

<https://www.unige.ch/iufe/formations/primaire/stages/documents-de-stages/>

stage en responsabilité partagée

dit d'approfondissement

approches transversales I

situations éducatives complexes:
relations, institutions et
diversité des acteurs

La durée du stage est de 16 jours. Elle est répartie sur un total de 9 semaines: 3 blocs d'une semaine + 2 journées complètes (les vendredis) + 4 matinées (les vendredis également) + 1 après-midi à choix (la première semaine de module).

! Attention: ce stage exige que les FT n'aient pas de décharge le vendredi.

coordination

Cynthia d'Addona, Valérie Hutter et
Nathalie Mella

eat1@unige.ch

périodes de terrain

Entre le 12 oct. et le 18 déc. 2026

Filé : - **journées complètes** : 16 oct.; 30 oct.

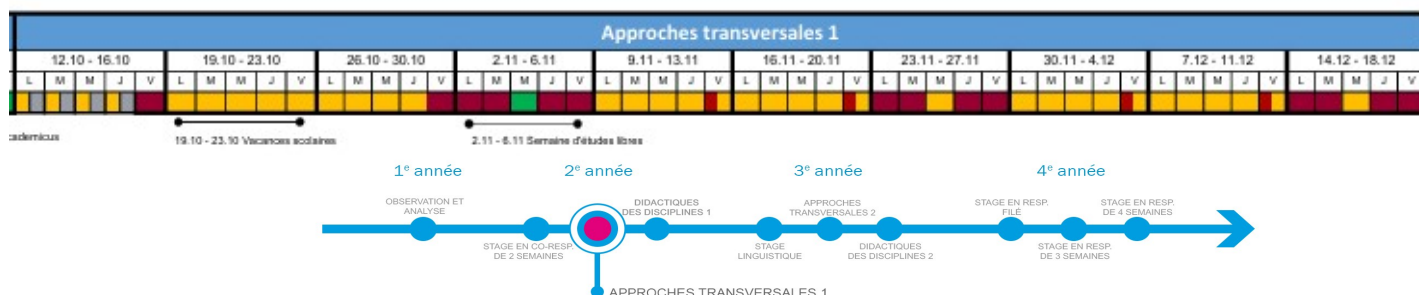
- **matinées** : 13 nov. et 20 nov.; 4 déc. et 11 déc.

- **après-midi à choix** : du 12 au 15 oct.

Compact : 2 nov. — 6 nov.

23 nov. — 27 nov.

14 déc. — 18 déc.



orientation générale

Le module EAT1 est composé de cinq unités de formation compactes proposant chacune un point de vue spécifique sur la réalité scolaire. Tous ces points de vue sont construits à partir de problématiques de recherche et de formation, avec lesquelles les étudiantes se familiarisent durant le module. Adoptant tour à tour le regard spécifique de chacune des unités de formation, les futur-es enseignant-es élaborent ainsi progressivement des représentations plus fines et plus différenciées de la *complexité* du monde scolaire. Chaque unité de formation du module mobilise des savoirs relevant soit de la psychanalyse, de la psychologie, de la psychologie sociale, de la psychosociologie, de la sociologie, de l'anthropologie et/ou de la pédagogie.

thématiques des cours

- Unité 1 Expérience émotionnelle et relation éducative
- Unité 2 Rapport au savoir, métier d'élève et sens du travail scolaire
- Unité 3 Cultures, diversités, altérité
- Unité 4 École, familles, société
- Unité 5 Organisation du travail et métier d'enseignant

objectifs généraux

Sur la base de cette structure à cinq entrées de formation, les objectifs du module se déclinent comme suit :

spécifiques au terrain

- prendre en compte le métier dans sa *complexité* (adopter un regard multidimensionnel sur la réalité scolaire) ;
- amorcer une *posture réflexive*, à la fois scientifique et professionnelle, sous-tendue par des apports théoriques et l'analyse de pratiques éducatives.
- se familiariser avec la vie de classe, d'établissement ;
- se familiariser avec des pratiques professionnelles et les questionner ;
- se confronter à des situations éducatives complexes pour les décrire et les analyser ;
- s'initier à la prise de responsabilité en prenant en charge des situations d'enseignement, en lien avec les cinq unités de formation ;
- accéder aux documents qui régissent le métier ;
- découvrir les différent-es actrices/teurs présent-s dans l'école (professionnel-les, parents, associations).

modalités de travail

Sur le terrain, chaque étudiant-e a l'occasion de vivre, auprès d'un-e FT, un *compagnonnage* portant sur l'ensemble de la vie de la classe et de l'établissement. Pendant les temps de stages, les étudiant-es profitent ainsi de l'expérience et de l'expertise de leur FT pour découvrir, questionner, comprendre et analyser les différentes situations qui composent le quotidien d'une classe, d'une école.

accompagnement

Le rôle des FT accueillant des étudiant-es dans leur classe consiste principalement à :

- leur accorder une place explicite dans la classe et au sein de l'école ;
- les associer au fonctionnement de la classe et de l'école ;
- les socialiser aux règles d'établissement et institutionnelles ;
- expliciter les pratiques quotidiennes et répondre aux interrogations, même celles qui « dérangent » ;
- discuter et problématiser avec l'étudiant-e à partir des situations vécues, notamment au prisme des cinq unités de formation ;
- co-construire avec l'étudiant-e les activités en lien avec les cinq unités de formation et échanger à leur propos ;
- encourager les initiatives des étudiant-es et leur donner des retours formatifs ;
- prévoir des moments d'échanges en dehors des heures de classe (deux heures par semaine au moins) ;
- participer à l'évaluation formative de l'étudiant-e ;
- participer à la journée de co-formation.

Tout en accompagnant les étudiant-es de manière bienveillante dans la découverte des complexités et richesses du métier, les FT veillent à ce que chaque étudiant-e respecte le règlement de l'enseignement primaire ainsi que le secret de fonction.

évaluation

Les FT évaluent les étudiant-es à travers plusieurs documents: une partie est certificative (attestation de présence et respect du dispositif), une autre partie est formative (retour sur les cinq unités de formation, relations).

collaboration

A tout moment, les FT ont la possibilité de contacter les FU : ensemble et de manière complémentaire, ils/elles assurent la formation des étudiant-es au niveau des objectifs fixés par le module. Le suivi des étudiant-es se traduit entre autres par des rencontres sous des modalités différentes, pour traiter des aspects pédagogiques de la formation, des objectifs et démarches du module, des travaux et postures des étudiant-es

Durant le module, les FT sont conviés à une journée de co-formation prévue pendant le stage et centrée sur des problématiques liées aux contenus du module. Lors de cette journée, la responsabilité de la classe est assurée par l'étudiant-e, après concertation avec son/sa FT.

Dans des situations exceptionnelles (projets spécifiques, difficultés de compagnonnage), des rencontres tripartites entre FT, étudiant-es et FU peuvent être organisées en classe ou à l'université.

équipe universitaire

Maïtena Armagnague, Andreea Capitanescu Benetti, Isabelle Collet, Cynthia D'Addona, Valérie Hutter, Olivier Maulini, Nathalie Mella, Geneviève Mottet, NN, Carole Veuthey, Valérie Vincent.

page web du module:

<https://www.unige.ch/fapse/bsep/eat1/>

stage en responsabilité partagée

dit d'approfondissement

didactiques des disciplines I

français, mathématiques, allemand, arts plastiques et visuels, musique, éducation physique

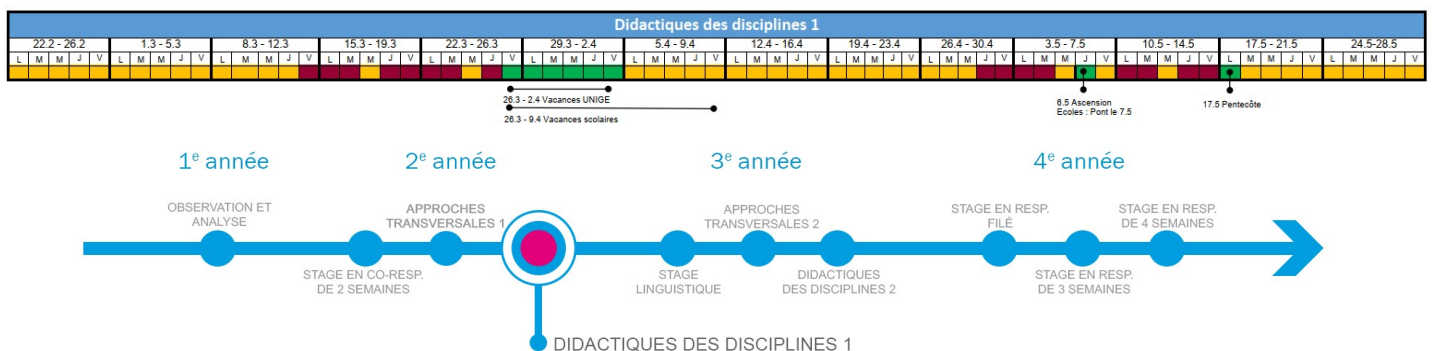
coordination

Madame Béatrice Brauchli
Beatrice.Brauchli@unige.ch

Monsieur Mathias Hofmeister
Mathias.Hofmeister@unige.ch

périodes de terrain

4 semaines
 12 mars–25 mars 2027
 29 avril–14 mai 2027



orientation générale

Le module Didactiques des disciplines I est le premier dispositif de la FEP permettant aux étudiant-es de se confronter à différents aspects concernant l'enseignement et l'apprentissage des élèves dans six disciplines scolaires, en fonction des diverses approches didactiques propres à chacune d'entre elles. Il vise notamment à analyser les objets d'enseignement définis dans les programmes scolaires.

Les six unités de formation sont organisées dans un principe d'alternance entre des cours universitaires et des stages dans les classes. La préparation et la mise en place de situations d'apprentissage ont pour but, pour les étudiant-es, de se confronter à l'enseignement des six disciplines et de tenir compte de divers paramètres institutionnels, tels que le *Plan d'Études Romand*, les moyens d'enseignement, la planification, l'élaboration d'un cycle d'enseignement, la préparation du matériel didactique et la régulation des apprentissages.

Les unités de formation de Didactiques des disciplines I offrent par ailleurs une occasion privilégiée pour que les stagiaires construisent les premiers savoirs d'expérience sur la base des démarches didactiques et des observations effectuées en classe.

objectifs

Que ce soit sur le terrain scolaire ou à l'université, les stagiaires sont placés-es dans des situations qui favorisent l'identification des modalités et des contraintes du fonctionnement des systèmes didactiques.

Concernant le pôle des savoirs, les stagiaires sont invité-es réfléchir aux contenus à enseigner et à en faire l'analyse. L'observation des activités des élèves en classe, la mise en œuvre de tâches spécifiques et l'analyse des procédures alimentent leur réflexion à propos des apprentissages des élèves. La mise en évidence des choix d'enseignement dans la planification des interventions et dans les interactions didactiques en classe favorise la construction d'un regard plus outillé des fonctions liées au pôle enseignant.

Si l'objectif prioritaire des stages consiste à permettre aux stagiaires d'observer et d'interroger des pratiques et de mettre en place des situations d'apprentissage, ces quatre semaines (2x2 semaines) représentent également des moments privilégiés pour que les stagiaires s'intègrent à la vie de la classe et de l'établissement et découvrent ainsi, les diverses facettes de la profession,

modalités de travail

Le dispositif de formation repose sur une alternance entre des cours universitaires et des périodes de stage en classe. Les étudiant-es travaillent en dyades, ce qui favorise un double regard et une réflexion partagée sur les pratiques d'enseignement. Le module Didactique des disciplines I constitue l'occasion pour les FT de partager avec les stagiaires leurs connaissances et savoir-faire dans la mise en place et le suivi des situations d'enseignement/apprentissage.

Le dispositif prévoit des tâches adaptées au cycle 1 et au cycle 2 de l'école primaire, celles-ci font l'objet d'une négociation avec le/la FT, afin de s'intégrer au mieux dans le curriculum de la classe. Elles se basent sur des descriptifs donnés pour chacune des unités de formation et peuvent être ajustées en fonction du contexte scolaire, notamment lorsqu'une activité doit être réalisée dans une autre classe.

Il est à noter qu'il n'y a pas de journée d'observation pour ce stage.

grille d'évaluation formative

Pour l'ensemble des unités de formation du module, des grilles d'évaluation formative sont mises à disposition des FT et des stagiaires dans le but d'établir une culture et un vocabulaire communs (FT-FU-stagiaire).

Les commentaires des FT représentent une aide précieuse dans l'optique d'un suivi des stagiaires, afin de leur permettre de pointer les éléments auxquels il faudra porter une attention particulière au long de leur formation.

Un temps de discussion sur la base de la grille doit avoir lieu dans l'espace des quatre semaines, au terme duquel les deux partenaires apposeront leur signature.

accompagnement

Le rôle du/de la FT est essentiel au moins à deux niveaux ; d'une part, dans la mise en place et la gestion des situations d'enseignement, donnant aux stagiaires la possibilité d'observer et de discuter à propos des contenus enseignés et des savoirs d'expérience, d'autre part, dans l'accompagnement des stagiaires dans la conception, la mise en œuvre et l'analyse de leurs interventions en classe. Pour la/le FT, il s'agit de (d') :

- expliciter les pratiques de classe ;
- discuter avec les stagiaires les modalités de mise en place des activités projetées ;
- mettre à disposition les différents documents et moyens d'enseignement (textes officiels, plans d'études, cahier des charges, manuels, etc.) ;
- encourager les stagiaires à s'investir dans des activités complémentaires à celles qui sont prévues par le contrat du stage ;
- permettre aux étudiant-es stagiaires de travailler la musique et les arts plastiques avec les titulaires de classe à raison d'au moins une période par semaine, et l'éducation physique selon l'organisation en vigueur : deux périodes hebdomadaires au CE et une période au CM. En cas de décharge pour l'éducation physique, les périodes dans cette discipline peuvent être travaillées avec le/la MDAS ;
- participer aux réunions proposées par l'équipe universitaire. En cas d'impossibilité, organiser le temps de sorte à permettre aux stagiaires de tenir la classe seul-es pendant une journée ou deux demi-journées (travail dans l'établissement, hors de la classe pour le/la FT, par exemple).

collaboration

Le module repose sur une collaboration étroite entre les FU et les FT qui se concrétise à deux reprises pendant les 13 semaines du module. La première est la réunion de lancement de stage qui réunit l'équipe des FU, les FT et les stagiaires. Elle permet d'aborder le dispositif du module dans son ensemble, les stages en particulier, et d'en préciser les modalités.

La deuxième rencontre est la journée de co-formation, organisée durant la deuxième partie du stage. La coformation est pensée comme un espace de de construction de connaissances communes entre FT et FU, autour de thèmes didactiques. Par exemple, le rapport entre les dispositifs proposés par les différentes unités et leurs implications dans le déroulement de l'expérience des stagiaires sur le terrain ; le rôle et l'accompagnement didactique des FT ; la régulation et l'évaluation des stagiaires durant le terrain, etc. Une invitation spécifiant la date, la thématique et les modalités de participation sera envoyée ultérieurement à tous les formateurs/trices du module.

équipe universitaire

Didactique du français : Diane Boër, Matthieu Merhan, Sandy Stoudmann ; Didactique des mathématiques : NN ; Didactique de l'allemand : Béatrice Brauchli ; Didactique des arts plastiques et visuels : Céline Mazzon, Virginie Ruppin ; Didactique de la musique : NN ; Didactique de l'éducation physique : Mathias Hofmeister.

Le/la FT participe à l'évaluation formative des stagiaires en complétant le LimeSurvey prévu à cet effet document d'évaluation formative. L'évaluation certificative du module est effectuée par les FU à partir, entre autres, de la présentation et l'analyse des observations et/ou interventions réalisées par les stagiaires au cours des quatre semaines de stage.

L'évaluation formative réalisée s'avère importante par la mise en évidence des aspects que les stagiaires doivent prendre en considération dans la suite de la formation mais aussi pour les FU du module Didactique des disciplines I qui peuvent s'y référer afin de mieux comprendre le travail réalisé par les stagiaires sur le terrain scolaire.

évaluation

page web du module:

<https://www.unige.ch/fapse/bsep/ed1/>

stage en responsabilité partagée

dit d'approfondissement

approches transversales II

apprentissage, pratiques d'enseignement, collaborations entre classes ordinaires, spécialisées et soutien pédagogique

coordination

Madame Vanessa Bacquélé
vanessa.bacquеле@unige.ch

Madame Michaela Chlostova
michaela.chlostova@unige.ch

périodes de terrain

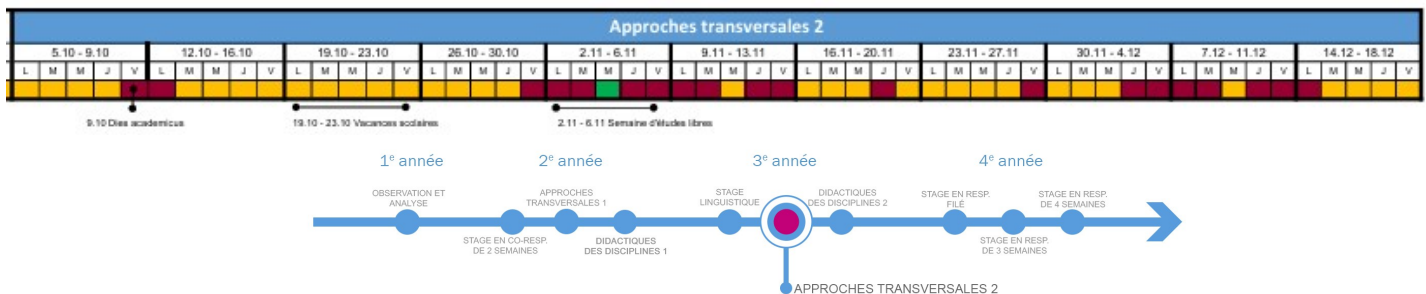
Entre le 9 oct. et le 14 déc. 2026

Filé, journées complètes : 9 oct.; 12 oct.; 30 oct.;
 19 nov.; 27 nov.

Compact : 2 nov.—13 nov.
 3 déc.—14 déc.



La durée du stage est de 20 jours répartis sur 5 journées complètes filées + 1 bloc de deux semaines + 1 bloc d'une semaine et 3 jours.



objectifs généraux

L'objectif général du module EAT2 est de permettre aux étudiant-es de comprendre les **processus d'apprentissage des élèves en classe ordinaire, classe spécialisée et soutien pédagogique**, tout en se formant à des **pratiques d'enseignement et de collaboration** dans ces trois contextes de l'école primaire. Par l'alternance entre l'université et le terrain scolaire sur une période de onze semaines, le module permet à l'étudiant-e de développer des compétences d'observation et d'analyse des processus et difficultés d'apprentissage, ainsi que des compétences d'intervention et de collaboration pour favoriser la progression des apprentissages, répondre aux besoins éducatifs particuliers et contribuer à la mise en place de **conditions propices à l'intégration des élèves** et à l'accès aux savoirs.

thématiques des cours

- Unité 1 Processus d'apprentissage
- Unité 2 Évaluation des apprentissages
- Unité 3 Enseignement spécialisé et intégration scolaire
- Unité 4 Différenciation des situations d'apprentissage

inscription

Deux dispositifs de stage sont prévus. Chacun-e accueille une dyade d'étudiant-es.

- Dispositif 1: Deux titulaires de classes ordinaires et un-e ECSP s'inscrivent en trio.
- Dispositif 2: Un-e titulaire de classe ordinaire et un-e titulaire de classe spécialisée s'inscrivent en duo.

modalités de travail

La période de formation sur le terrain scolaire vise à approfondir les thèmes travaillés dans le module. L'attention des étudiant-es est centrée sur l'activité d'apprentissage dans ses dimensions sociales, cognitives, métacognitives et socio-affectives, les différences en fonction des contextes et des situations, les difficultés d'apprentissage et les besoins éducatifs particuliers, les pratiques d'évaluation, de régulation et de différenciation, les modalités de collaboration entre classe ordinaire, classe spécialisée et soutien pédagogique, les obstacles et conditions propices à l'intégration de tous les élèves.

déroulement

La période de terrain se déroule sur onze semaines entrecoupées par des journées et une semaine à l'université. Les FT accueillent une dyade d'étudiant-es, dans une configuration contextuelle articulant, soit des classes ordinaires à un dispositif de soutien, soit une classe ordinaire à une classe spécialisée. Chaque dyade d'étudiant-es travaille en concertation avec ses FT et collabore étroitement afin de partager et échanger les informations recueillies.

accompagnement

Le rôle des FT est de participer à la formation des étudiant-es et de contribuer aux objectifs du module. Ainsi, en référence au contrat-type, chaque FT s'engage à :

- accueillir l'étudiant-e et l'associer au fonctionnement de la classe, de l'école et des diverses collaborations
- définir au début du stage les modalités de prise en charge de la dyade d'étudiant-es à l'aide des documents prévus à cet effet (« feuilles de route 1 et 2 » ;
- expliciter ses pratiques d'enseignement et de collaboration ;
- répondre aux interrogations de l'étudiant-e et encourager ses initiatives ;
- Accompagner l'étudiant-e dans le déroulement des « spirales » (définies plus bas) et dans leur analyse ;
- Accompagner l'étudiant-e dans la mise en œuvre des démarches d'observation, d'entretien et de régulations différenciées soutenus par les canevas A, B, C et D (présentés plus bas), et dans leur analyse ;
- contribuer à l'analyse de l'activité de l'étudiant-e, dans ses aspects pédagogiques, didactiques, collaboratifs et de sa posture professionnelle ;
- mettre en évidence ses outils, ses ressources, ses modalités d'organisation du travail ;
- faire bénéficier l'étudiant-e du regard d'un-e professionnel-le notamment lors d'observations d'élèves ou de la mise en œuvre d'activités ;
- Permettre à l'étudiant-e d'enseigner une à deux périodes par jour en mettant à disposition ses planifications et préparations ;
- participer aux réunions proposées par l'équipe universitaire ;
- Alerter la/le formatrice/teur universitaire référent-e du groupe de base dès que des difficultés notables et persistantes apparaissent chez l'étudiant-e.
- Participer à un temps d'échanges conçu et conduit par la dyade d'étudiant-es portant sur une préoccupation professionnelle en lien avec une ou des thématiques du module.

démarches

Les étudiant-es observent et analysent l'activité d'apprentissage d'élèves dans différentes situations, se forment à certaines pratiques d'enseignement dans les différents contextes et aux modalités de collaboration entre enseignant-es.

Ils adoptent plusieurs postures et formes d'implication. En lien avec les démarches qu'ils/elles ont pour tâche de mettre en œuvre avec les élèves, ils/elles passent progressivement d'une posture d'observation participante à une posture d'intervention.

Il est aussi attendu que les étudiant-es s'impliquent dans les activités de la classe selon des modalités définies au préalable avec les FT.

évaluation

Les FT s'impliquent dans l'évaluation des étudiant-es sous forme de guidage et d'échanges au cours de la période de formation sur le terrain.

L'attribution des crédits du module EAT2 se base sur l'ensemble des exigences définies tant du point de vue académique que du point de vue des prestations des étudiant-es liées à la formation sur le terrain et lors des séances à l'université.

collaboration

Diverses modalités de collaboration sont prévues entre FT et FU :

- Avant la période de terrain, une rencontre est organisée à l'université entre FT, étudiant-es et FU.
- Au cours de la période de terrain, une journée de co-formation entre FT et FU a lieu à l'université, afin de travailler sur certains contenus du module pendant que les étudiant-es tiennent la classe.
- A la demande des FT et/ou des étudiant-es, une rencontre peut être fixée dans les écoles avec les FU.
- Au terme de la période de terrain, un bilan à l'aide d'un formulaire en ligne est effectué.
- Outre ces moments de rencontre institués, les FU référent-es du groupe de base auquel appartiennent les étudiant-es sont les interlocuteurs/trices privilégiés des FT.

équipe universitaire

Vanessa Bacquelé, Michaela Chlostova-Munoz, Lionel Dechamboux, Katarina Gvozdic, Géry Marcoux, Lucie Mottier Lopez, Stéphanie Naud, Catherine Rivier, Emmanuel Sander, Aurélie Simon.

page web du module :

<https://www.unige.ch/fapse/bsep/eat2/>

stage en responsabilité partagée

dit d'approfondissement

didactiques des disciplines II

français, mathématiques, anglais, géographie, histoire, sciences

coordination

Madame Valérie Opériel

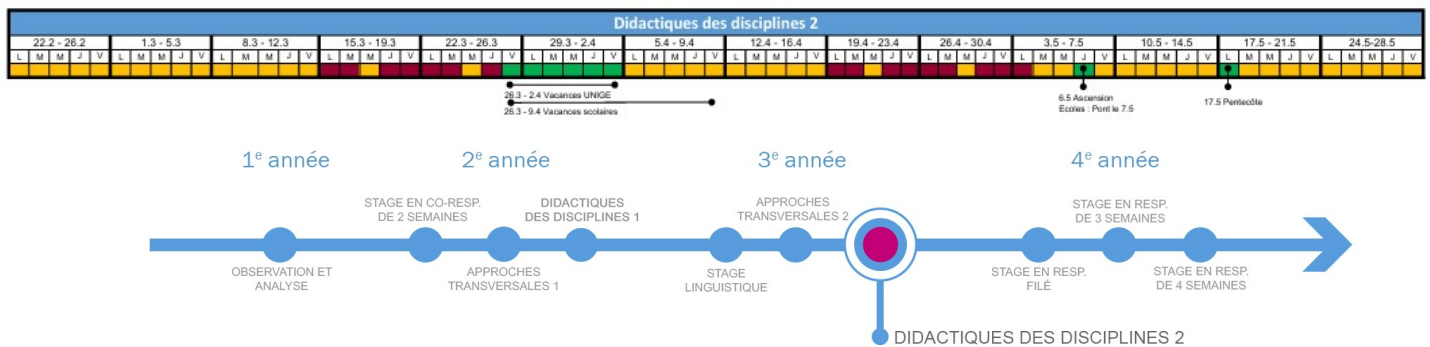
Valerie.operiol@unige.ch

périodes de terrain

4 semaines

15 mars–25 mars 2027

19 avril–3 mai 2027



orientation générale

Dans le module Didactiques des disciplines II, les didactiques des mathématiques et du français, qui sont également présentes dans le module Didactiques des disciplines I, apparaissent une deuxième fois. Les didactiques de l'anglais, de l'histoire, de la géographie et des sciences seront abordées pour la première fois à l'occasion de ce module.

L'objectif général du module consiste à placer les étudiant-es dans des situations leur permettant d'identifier les savoirs à enseigner et d'analyser des tâches ou des dispositifs d'enseignement-apprentissage dans les disciplines scolaires concernées.

L'observation et la mise en oeuvre d'activités d'enseignement-apprentissage permettent aux étudiant-es de se confronter à l'enseignement de ces six disciplines et de tenir compte de divers paramètres institutionnels, tels que le Plan d'études romand, les moyens d'enseignement, la planification annuelle et hebdomadaire, l'élaboration d'une séquence d'enseignement, la préparation du matériel didactique ou encore les corrections des exercices et la régulation des apprentissages.

Les autres disciplines peuvent également être prises en charge par les étudiant-es même si elles ne sont pas évaluées.

objectifs

Si l'objectif prioritaire des stages consiste à permettre aux étudiant-es d'observer et d'interroger des pratiques et de mettre en place des activités d'enseignement dans les six didactiques représentées dans ce module, ces quatre semaines (2x2 semaines) représentent également des moments privilégiés pour que les étudiant-es s'intègrent à la vie de la classe et de l'établissement et prennent ainsi conscience de l'ensemble des facettes du métier d'enseignant-e.

Les semaines de stage permettent aux étudiant-es d'interagir et de collaborer avec leur FT dont le rôle est très important, puisqu'elle/il donne à voir son savoir d'expérience et accompagne l'étudiant-e dans la mise en place d'activités d'enseignement-apprentissage pour les disciplines du module.

accompagnement

Le rôle de la/du FT consiste à :

- expliciter les pratiques de classe ;
- analyser et faire un retour sur les leçons données ;
- mettre à disposition les différents documents et moyens d'enseignement utiles pour l'enseignement disciplinaire (textes officiels, plans d'études, cahier des charges, manuels, etc.) ;
- discuter avec l'étudiant-e de sa préparation et des modalités de mise en oeuvre des activités dans la classe ;
- proposer à l'étudiant-e de s'investir dans la vie de la classe et de l'établissement, par exemple dans des activités complémentaires à celles qui sont prévues par le dispositif.

modalités de travail

Le dispositif de formation prévoit des tâches adaptées aux cycles élémentaire et moyen. Les contenus d'enseignement sont négociés avec la/le FT et, le cas échéant, les enseignant-es complémentaires. L'étudiant-e doit s'intégrer au mieux dans la planification prévue par les enseignant-es.

Pour s'inscrire à ce module, les FT ne doivent pas avoir nécessairement participé au module *Didactiques des disciplines I* auparavant.

anglais, géographie, histoire, sciences

Du fait que depuis l'année 2014- 2015 l'enseignement de l'anglais, de la géographie, de l'histoire ou des sciences est parfois pris en charge par des enseignant-es complémentaires, l'accueil des étudiant-es pour le module Didactiques II repose, le cas échéant, sur la collaboration entre la/le FT (l'enseignant-e titulaire de classe), ses collègues enseignant-es complémentaires et l'étudiant-e. La/le FT doit s'assurer que les 6 disciplines seront présentes lors de la première comme de la deuxième partie du stage.

collaboration

La journée de co-formation organisée durant le stage est l'occasion de travailler et d'échanger sur l'accompagnement des étudiant-es ainsi que sur la régulation du dispositif de formation de ce module. Organisée chaque année, cette co-formation doit être l'occasion de construire une véritable équipe de formateurs/trices (FT et FU).

équipe universitaire

Didactique du français : Diane Boër, Glais Sales Cordeiro et Yann Vuillet ; Didactique des mathématiques : Céline Vendeira ; Didactique de l'anglais : Slavka Pogranova ; Didactique de la géographie : non-nommé ; Didactique de l'histoire : Valérie Opérial ; Didactique des sciences : Laurent Dubois.

évaluation

La/le FT participe à l'évaluation formative de l'étudiant-e qu'elle/il accueille, en complétant notamment le document prévu à cet effet et en délivrant une attestation de présence. L'évaluation certificative du module est effectuée par la/le FU.

disciplines

Outre les 6 disciplines du module Didactiques des disciplines II, les étudiant-es seront amené-es à enseigner également la musique, les arts plastiques et visuels, l'éducation physique et l'allemand (le cas échéant). Les contenus d'enseignement sont négociés et préparés avec la/le FT. Ces 4 disciplines ne sont pas évaluées dans ce module, mais peuvent servir à identifier des besoins de formation pour l'année suivante.

Dans l'idéal, en plus des périodes dédiées aux didactiques, les étudiant-es prennent en charge quelques jours entiers ou quelques demi-journées entières d'enseignement, afin de faciliter la transition vers les stages en responsabilité du CCEP.

page web du module:

<https://www.unige.ch/fapse/bsep/ed2/>

stages en responsabilité

coordination

Madame Valérie Lussi Borer

Valerie.Lussi@unige.ch

Monsieur Yann Volpé

Yann.Volpe@unige.ch

orientation générale

Au cœur de l'«intégration théorie-pratique», les stages soutiennent les apprentissages professionnels du/ de la futur-e enseignant-e grâce au contact direct avec des situations de travail, mais aussi et surtout grâce à l'accompagnement réflexif des FT.

Vous avez dit... accompagnement ? Ce/ cette futur-e collègue potentiel/elle, c'est encore un/e étudiant-e qui ancre son développement professionnel dans des corps de savoirs de référence transmis tout au long de la formation à l'université. Sur le terrain, l'étudiante endosse une posture de stagiaire qui tient la classe, dans une certaine durée, sous le regard des FT. Mais par-delà cette alternance, entre les postures d'étudiant-e et de stagiaire, c'est avant tout un/e enseignant-e en devenir qui fait l'expérience du métier d'un stage à l'autre. Durant les trois années de formation professionnalisante (BSEP2, BSEP3 et CCEP), les stages jalonnent une trajectoire de développement professionnel. L'immersion dans des contextes différents, qui se succèdent sans se ressembler, implique des prises de risque, des adaptations, des incertitudes quant à la justesse de ses actions et de ses propositions, souvent des doutes sur soi-même et sur ses capacités. Un tel processus d'apprentissage professionnel nécessite chaque fois un milieu accueillant autant qu'un encadrement vigilant compte tenu des exigences du métier.

Ce parcours comprend d'abord un stage en co-responsabilité de deux semaines qui a lieu, en guise d'entrée dans la formation FEP, au tout début du BSEP2. Ensuite, en début d'année BSEP3, les étudiant-es effectuent un stage linguistique de 2 semaines en co-responsabilité dans une HEP Suisse Alémanique. Ce stage, s'il n'entre pas dans les tâches des FT genevois-es, fait dorénavant partie de la formation et contribue à préparer les étudiant-es à enseigner les langues.

Ensuite, durant l'année de Certificat ont lieu un stage filé à mi-temps sur 8 semaines au semestre d'automne, puis deux stages compacts de 3 et 4 semaines au semestre de printemps. Les objectifs spécifiques de ces cinq stages étant précisés de manière détaillée dans les brochures *ad hoc* présentant les stages en responsabilité, nous en présentons succinctement les lignes essentielles ci-dessous.

objectifs

Les objectifs à atteindre progressivement au fil des stages exigent : tenir la classe, transmettre les contenus disciplinaires, prendre la mesure des conditions de gestion des apprentissages des élèves dans un climat favorable, évaluer leur progression, différencier les cheminements pour amener les élèves vers des acquis communs à tous, maîtriser les savoirs multiples nécessaires à cette activité complexe d'enseigner, instruire et éduquer. Cela implique aussi de pouvoir s'insérer dans un collectif, et de pouvoir forger son identité d'enseignant-e – en l'occurrence un/e enseignant-e généraliste, apte à enseigner toutes les disciplines à des élèves de tous les degrés de l'école primaire.

stage en co-responsabilité de 2 semaines

dit d'immersion et de transition

Le stage en co-responsabilité est la toute première expérience de stage des étudiant-es nouvellement admis-es à la FEP. Il vise essentiellement trois objectifs : a) aider les étudiant-es à prendre conscience des *contraintes* et de la *complexité* d'une posture en responsabilité intégrale de la classe ; b) faire émerger les *besoins de construction de compétences* didactiques, transversales et intégratives ; c) construire un projet de formation et donner un sens à la suite du parcours de formation.

Étant donné qu'il s'agit du tout premier stage de la formation pour les étudiant-es, les tripartites de lancement et de clôture constituent un moment essentiel dans leur découverte du métier et de la complémentarité entre le terrain et l'université. **La présence de chacun-e des FT et FU est donc hautement importante.** Pour assurer cette articulation, le changement suivant est introduit dans le dispositif : la séance de lancement prévue normalement le mercredi soir est remplacée par plusieurs séances réparties entre le mercredi et le jeudi. Les duos FT-stagiaire pourront donc opter pour l'un des moments proposés sur ces deux jours. Des précisions pratiques seront transmises directement dans les emails d'attribution de ce stage à la rentrée.

bsep 2
période de terrain
2 semaines
21 sept.—2 oct. 2026

Dès cette année 2026-2027, une matinée de coformation aura lieu le 1er vendredi du stage.



stage linguistique

dit d'immersion et de transition

bsep 3
période de terrain
2 semaines
(3 périodes à choix, selon les consignes données)

Le stage linguistique en co-responsabilité (début BSEP3) permet de faire une expérience de la responsabilité en contexte culturel et institutionnel suisse-alsacien. Il offre une double vocation: permettre une première expérience intégrative des savoirs abordés dans les modules EAT1 et DID1 tout en permettant l'approfondissement des compétences linguistiques en immersion. L'organisation de ce stage se fait de manière conjointe entre l'Université de Genève et quatre HEP Suisse-Alsaciennes (Zurich, Thurgovie, Lucerne, St-Gall et Berne).

Le stage filé se centre sur la capacité à enseigner des contenus disciplinaires – en particulier en prenant appui sur deux domaines didactiques – en tenant compte des caractéristiques des élèves pour juger de leur progression, comprendre leurs difficultés et stratégies d'apprentissage, et construire des outils pertinents d'évaluation et de régulation des apprentissages.

dit d'intégration
stage filé

ccep
période de terrain
8 semaines à mi-temps (JE-VE)
29 oct.—18 déc. 2026



stage de 3 semaines

dit d'intégration

ccep
période de terrain
1 mars—19 mars 2027

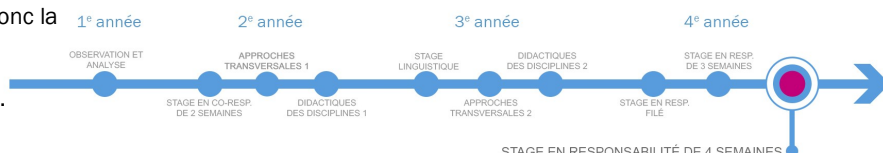
Le stage de trois semaines accentue la dimension de planification et d'organisation du travail scolaire et renforce le travail de prise de conscience du rôle de l'enseignant-e en tant que médiateur/trice entre les élèves, les savoirs et l'école. Ce stage est également pour le/la stagiaire-futur-e enseignant-e l'occasion, lorsque cela s'avère possible, de s'inscrire dans une dynamique de collaboration avec d'autres professionnels/elles.



Le stage de quatre semaines est centré sur la conduite en continu de la vie de la classe. Le/la stagiaire est appelé-e à investir l'ensemble des domaines d'activité de la profession enseignante : entre autres, planifier ses interventions en fonction du programme prévu pour le degré concerné ; sélectionner et organiser les savoirs à enseigner ; prendre appui sur les dimensions relationnelles et sociales qui imprègnent la gestion de la classe et la gestion des apprentissages des élèves. Ce dernier stage préfigure donc la pratique responsable et intégrative de tous les savoirs accumulés durant le parcours de formation qui attend le/la futur-e enseignant-e dès son entrée dans le métier.

dit d'intégration
stage de 4 semaines

ccep
période de terrain
19 avril—20 mai 2027



modalités de travail

- Chaque stage est précédé par une tripartite préparatoire qui réunit stagiaires, FT et FU.
- Les stagiaires effectuent l'équivalent d'une journée d'observation en classe avant de commencer le stage.
- Mettre les étudiant-es dans une situation de co-responsabilité puis complète est un principe de base des stages en responsabilité. Cette responsabilité n'est pourtant pas assumée de manière indépendante par l'étudiant-e. Elle est négociée dans le cadre d'un contrat entre l'étudiant-e, le/la FT et le/la FU (cf. brochure « Stages en responsabilité. Document d'accompagnement »).
- Le/la FT remplit, entre autres, une fonction de « questionneur/euse » et de « dialogueur/euse » pour amener l'étudiant-e à expliciter ses choix didactiques et pédagogiques, les objectifs qu'il poursuit et les moyens qu'il/elle se donne pour les atteindre.
- Il/elle participe à la formation et à l'évaluation formative et certificative de l'étudiant-e telle qu'elle est définie plus loin. Le/la FT laisse place à l'initiative de l'étudiant-e qui doit pouvoir gérer la vie de la classe tantôt avec, tantôt sans sa présence.
- Sur le plan administratif, la classe reste sous la responsabilité du/ de la FT lorsqu'il est présent en classe. Lorsque l'étudiant-e est seul-e, il/elle doit alors se conformer au cahier des charges de l'enseignement-e primaire.
- Le/le FT est tenu-e par son contrat de participer aux tripartites préparatoires, aux journées de co-formation, aux séances de régulation et aux tripartites évaluatives, collectives ou individuelles (voir brochure « Stages en responsabilité »).

accompagnement

Le stage en co-responsabilité et les trois stages en responsabilité sont balisés par des attentes bien définies mais néanmoins ouvertes à la créativité du/ de la stagiaire et au développement de son « style » propre. Plus que jamais, le/la stagiaire est incité-e par les situations quotidiennes du stage à exercer en temps réel sa réflexivité de manière systématique, systématique et clinique à l'aide d'outils d'analyse : il s'agit de l'encourager à *identifier* les événements, les obstacles, les actions réussies, les caractéristiques des situations, pour en faire ressortir des *savoirs professionnels*. A cet égard, l'interaction et la réflexivité partagée entre FT et stagiaire est fondamentale. Elle porte sur les aspects cognitifs mais aussi relationnels et affectifs du métier.

Autant dire que l'accompagnement du/de la stagiaire par le/la FT place l'un/e et l'autre dans un rôle de coopération, d'écoute et de reconnaissance mutuelle : le métier s'apprend dans l'installation d'une intercompréhension entre un/e enseignant-e chevronné-e et un/e novice – bien plus que dans la seule imitation ou la modélisation. Le/la FT est en quelque sorte un/e « ami-e critique bienveillant-e » : « ami-e », parce que le/la FT accueille un/e futur-e collègue potentiel/elle, lui offrant son « compagnonnage » ; « critique », parce que le/la FT assume une fonction évaluative qui soutient l'apprentissage professionnel de l'EF en fonction d'exigences légitimes en fin de formation initiale et à l'orée de l'entrée dans la profession ; « bienveillant-e », parce que le ou la FT veille bien à ce que le/la stagiaire puisse se développer dans des conditions favorables. Ces conditions favorables recouvrent diverses attitudes, depuis la présentation aux élèves du/ de la stagiaire par l'enseignant-e qui l'accueille pour qu'il/elle puisse s'exercer au métier, jusqu'à la transmission de ses propres savoirs professionnels, en passant par l'analyse des pratiques et le questionnement – avec les incertitudes que cela suppose – des événements et des faits qui surviennent çà et là, mettant parfois à mal les plus belles planifications et les idéaux que caressent souvent les débutant-es.

Quant aux savoirs professionnels qui font l'expertise de l'enseignant-e expérimenté-e, ils sont souvent tellement incorporés qu'il est difficile à ce/cette dernier-e de les formuler : l'échange avec le/la stagiaire peut alors être une belle occasion pour le/la FT de mettre en mots ces savoirs qui se sont forgés dans l'expérience – aussi en lien avec des acquis de la formation initiale et continue.

évaluation

Le/la FT assure une évaluation formative de l'étudiant-e. Il/elle participe à son évaluation certificative lors des entretiens tripartites réunissant l'étudiant-e, son FT et un-e FU.

pages web :

stage en co-responsabilité

<https://www.unige.ch/fapse/bsep/stage-en-co-responsabilite-bsep2>

stages en responsabilité

<https://www.unige.ch/iufe/fep/stages-en-responsabilite/>

stages linguistiques des HEP alémaniques

Renseignements

Madame Melody Mathieu, responsable de
l'organisation des stages linguistiques IN et OUT
Stagesfep-ling@unige.ch

Durées et calendrier

- durée de 2 ou 3 semaines (selon les HEP)
- en principe en juin ou à la mi-septembre
- les dates exactes sont connues et communiquées en cours d'année uniquement

contexte

Les étudiant-es des HEP alémaniques ont eu pendant plusieurs années l'occasion d'effectuer des stages linguistiques dans les écoles primaires genevoises grâce à une collaboration entre les HEP et la DGEO. Plus récemment, l'agence nationale MOVETIA, qui promeut les échanges et la mobilité au sein du système éducatif, a progressivement étendu ses programmes de soutien aux institutions de formation des enseignant-es souhaitant offrir à leurs étudiant-es des stages d'immersion linguistique et culturelle dans un autre canton.

En l'occurrence, il s'agit de stages à Genève pour les étudiant-es en provenance des HEP d'outre-Sarine (dans le jargon: « stages IN ») ou des stages dans un canton alémanique pour les étudiant-es de la FEP (dans le jargon: « stages OUT »).

partenariats

Depuis l'introduction du stage linguistique OUT pour les étudiant-es de la FEP en 2021-2022, des contrats de partenariat ont pu être établis entre l'Université de Genève et des HEP alémaniques comme Zürich, Saint-Gall, Thurgovie ou Lucerne. Le cadre de ce partenariat est offert par MOVETIA qui soutient les institutions partenaires et offre des subventions aux étudiant-es. Ces partenariats prévoient la collaboration inter-institutionnelle pour l'organisation de stages d'immersion dans un autre canton.

orientation générale

Les stages linguistiques IN offrent aux étudiant-es suisses alémaniques une expérience dans l'enseignement de matières et de disciplines en contexte culturel et institutionnel genevois, dans un mode immersif. Ces stages permettent aux stagiaires de développer à la fois des compétences personnelles (adaptabilité, sens de l'initiative) et des compétences langagières (fluidité dans l'expression du français).

Les stagiaires sont des étudiant-es du degré primaire des Hautes Écoles Pédagogiques de Zürich, Lucerne et Thurgovie, dont le niveau de compétence linguistique en français correspond approximativement au niveau B2 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues.

organisation

L'organisation des stages linguistiques IN se fait de manière conjointe entre l'Université de Genève et trois HEP Suisse-Alémaniques (Zürich, Lucerne et Thurgovie). Selon la provenance de l'étudiant-e, le stage se déroule sur une durée de 2 ou 3 semaines, durant des périodes prédéfinies (juin ou mi-septembre) ou personnalisées. Les dates exactes sont connues en cours d'année uniquement.

attributions

Les attributions de ces stages sont réalisées sur la base de la liste des formateurs/trices inscrit-es lors de l'appel à inscriptions annuel des stages de la FEP (pendant tout le mois de juin).

bénéfices pour la classe

- ✓ prise en charge des leçons d'allemand dans la classe ;
- ✓ découverte de la culture et de la langue de la région linguistique du/de la stagiaire ;
- ✓ potentielle collaboration future pour des projets d'échange.

objectifs spécifiques pour les stagiaires

- s'immerger dans le système scolaire et la culture de l'enseignement de la Suisse romande ;
- découvrir un modèle scolaire différent et interroger leurs propres représentations ;
- approfondir leurs compétences interculturelles et créer un réseau professionnel prospectif ;
- approfondir leurs connaissances en langue française ;
- se rendre compte de l'utilité d'une langue étrangère en conditions réelles ;
- expérimenter la prise en charge d'une classe dans une posture de co-responsabilité en endossant les compétences et rôles de l'enseignant-e.

prérequis pour les formateurs/trices de terrain

Vous devez avoir tenu une classe pendant au moins deux ans et ne plus être en période probatoire. Vous avez une classe de la 3P à la 8P, idéalement un degré où l'allemand est dispensé. Il ne faut pas avoir à la tête de sa classe un/e remplaçant-e (de courte ou longue durée, à temps partiel ou à temps complet), ni prévoir un-e autre stagiaire (universitaire ou d'une autre institution) durant cette période.

Avant le stage, vous participez à une séance de lancement (uniquement si vous n'avez encore jamais accueilli un/e stagiaire suisse-almémannique). A la fin du stage, vous participez à une séance de bilan et remplissez une attestation de stage et un rapport final.

indemnités

L'indemnité pour ce stage est la même que pour les stages de la FEP, soit CHF 200.- par semaine et par étudiant-e. L'indemnité pour l'accompagnement d'un stage linguistique d'une HEP alémannique est versée en même temps que les indemnités pour les stages de la FEP (avec le salaire du mois d'août).

Autres périodes de terrain en division ordinaire

stages du Complément en formation en ordinaire pour la Maîtrise universitaire en enseignement spécialisé

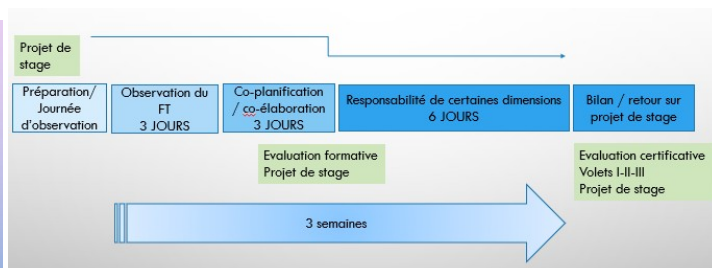
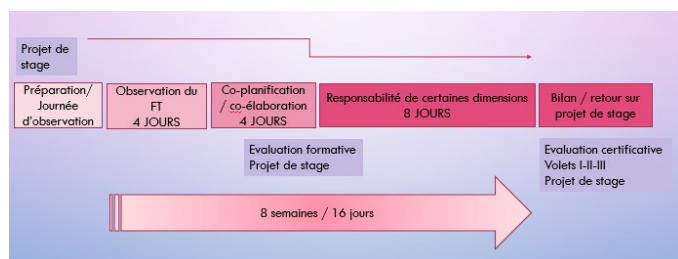
Stage filé du CFO 1 et stage compact du CFO 2

Coordination

Madame Annik Nguyen

Madame Natalia Constenla Martinez

stagesmesp@unige.ch



Stage CF01:

Stage filé de 2 jours par semaine sur les jeudis et vendredis

Du 26 octobre au 18 décembre 2026

Stage CF02:

Stage compact de 3 semaines

Du 18 janvier au 5 février 2027

Contexte

Les stages de complément de formation en ordinaire 1 et 2 s'adressent aux étudiant·es admis·es à la MESP qui sont non titulaires d'un diplôme reconnu d'enseignant·e ordinaire. Ils·elles sont titulaires d'un diplôme délivré par une haute école suisse ou étrangère reconnue : bachelor en sciences de l'éducation, en pédagogie spécialisée, en logopédie, en psychologie, en psychomotricité, en éducation sociale ou en ergothérapie. Ils·elles doivent obligatoirement effectuer un complément de formation en ordinaire (cours, séminaires et formation pratique) avant de commencer leur formation dans l'enseignement spécialisé.

Objectifs généraux

- Acquérir des connaissances de base dans les domaines de savoirs et de savoir-faire relatifs à l'enseignement (identité de la profession, didactiques, pratiques d'enseignement, activité d'apprentissage en contextes scolaires, aspects historiques et socioculturels de l'école)
- S'exercer aux compétences de base dans la pratique de l'enseignement.
- Établir un bilan des connaissances et des compétences construites pendant le stage au niveau du contexte scolaire, au niveau des tâches pédagogiques et didactiques de l'enseignement, au niveau des tâches collaboratives de l'enseignement et au niveau de la posture professionnelle

Rôle du formateur/trice de terrain

Durant le stage, le/la formateur/trice de terrain (FT) assume une fonction de formation et d'évaluation en partenariat avec le/la formateur/trice universitaire. Il/elle a la responsabilité d'offrir à l'étudiant la possibilité de se sensibiliser et de s'exercer aux différentes tâches collaboratives, pédagogiques et didactiques d'enseignante. Il/elle lui fournit les conditions de formation lui permettant d'atteindre les objectifs généraux et spécifiques du stage. A l'aide de dialogues et de l'outil « projet de stage », il guide l'étudiante à ajuster progressivement ses interventions au plus près des objectifs prédéfinis. Il/elle veille ainsi au bon déroulement du stage selon les modalités prévues. En cas de nécessité, il/elle peut faire appel au/à la formateur/trice universitaire.

Différentes phases du stage filé CFO1 (jeudi-vendredi)

L'étudiant-e prend contact avec son-sa FT dès que les attributions sont communiquées et fixe avec lui-elle une **journée d'observation** à effectuer avant le début du stage.

Les stagiaires, les formateurs-trices de terrain et universitaires sont convoqués à une **séance de lancement** qui a lieu en amont du stage.

Les **4 premiers jours** du stage sont consacrés à l'**observation** du.de la FT en activité dans les différentes tâches pédagogiques et didactiques et collaboratives menées. Cette première période d'observation permettra au stagiaire d'élaborer, en concertation avec le/la FT, son **projet de stage** et de le rendre au/à la FU de référence à son terme.

Durant les **4 jours suivants**, l'étudiante et le/la FT **co-planifient et co-élaborent** certaines séquences didactiques que seul l'étudiante met en œuvre dès le 5^{ème} jour du stage.

Durant les **8 derniers jours** de stage, l'étudiante assume la **responsabilité de l'enseignement** dans ses dimensions pédagogiques, didactiques et collaboratives selon les moments et activités spécifiques définis et convenus avec le/la FT. Il/elle participe aux échanges de régulation avec le/la FT et aux réunions formelles de réflexion durant le stage s'appuyant sur les instruments d'évaluation formative et le projet de stage.

Après le stage, l'étudiante effectue un retour sur son processus de formation durant le stage notamment en portant une réflexion sur son projet de stage.

Différentes phases du stage compact CFO2

L'étudiant-e prend contact avec son-sa FT dès que les attributions sont communiquées et fixe avec lui-elle une **journée d'observation** à effectuer avant le début du stage.

Les stagiaires, les formateurs-trices de terrain et universitaires sont convoqués à une **séance de lancement** qui a lieu en amont du stage.

Les **3 premiers jours** du stage sont consacrés à l'**observation** du.de la FT en activité dans les différentes tâches pédagogiques et didactiques et collaboratives menées. Cette première période d'observation permettra au stagiaire d'élaborer, en concertation avec le/la FT, son **projet de stage** et de le rendre au/à la FU de référence à son terme.

Durant les **3 jours suivants**, l'étudiante et le/la FT **co-planifient et co-élaborent** certaines séquences didactiques que seul l'étudiante met en œuvre dès le 5^{ème} jour du stage.

Durant les **6 derniers jours** de stage, l'étudiante assume la **responsabilité de l'enseignement** dans ses dimensions pédagogiques, didactiques et collaboratives selon les moments et activités spécifiques définis et convenus avec le/la FT. Il/elle participe aux échanges de régulation avec le/la FT et aux réunions formelles de réflexion durant le stage s'appuyant sur les instruments d'évaluation formative et le projet de stage.

Après le stage, l'étudiante effectue un retour sur son processus de formation durant le stage notamment en portant une réflexion sur son projet de stage.

Collaboration avec les formateurs/trices universitaires

En tout temps, les FT ont la possibilité de contacter les FU : ensemble et de manière complémentaire, ils/elles assurent la formation des étudiant-es au niveau des objectifs fixés par le module.

Pour chaque stage, les FT et les FU se retrouvent et échangent lors d'une journée de coformation prévue pendant le stage. Les thématiques abordées sont centrées sur des questionnements, des problématiques liées avec le stage. Lors de cette journée, la responsabilité de la classe est assurée par le-la stagiaire.

Évaluation formative

Tout au long du stage, l'étudiante et son/sa formateur/trice de terrain ont des échanges sous formes de réunions formelles et informelles (environ 3 heures par semaine pour un stage filé / 5 heures par semaine pour un stage compact) pour discuter, réguler les différents aspects de l'activité professionnelle au regard des objectifs généraux et spécifiques du stage. Le/la stagiaire construit son « projet de stage » avec l'aide de son/sa formateur-trice de terrain puis le transmet au formateur universitaire. Une réunion tripartite formative réunissant le/la stagiaire, le/la FT et le/la FU a lieu en milieu de stage.

Évaluation certificative

La certification comporte 3 volets qui donnent lieu au bilan certificatif. Sont pris en compte, l'évaluation :

- des compétences professionnelles de l'étudiante, (évalué par le/la FT)
- des compétences d'analyse de l'activité professionnelle (évalué par le/la FU)
- le respect du dispositif (évalué par le/la FT et le/la FU)

Une réunion tripartite certificative réunissant le/la stagiaire, le/la FT et le/la FU a lieu une fois une fois le stage terminé.

Pour réussir le stage, l'étudiante doit obligatoirement obtenir l'appréciation « suffisant » (S) à chacun des trois volets de l'évaluation certificative. Le bilan certificatif est établi conjointement par le/la FT et le/la FU selon l'échelle d'évaluation prévue par le Règlement d'étude de la MESP (note de 6 à 3.5 ; 6 = excellent niveau de maîtrise ; 5.5 = très bon niveau de maîtrise ; 5 = bon niveau de maîtrise ; 4.5 = niveau de maîtrise satisfaisant ; 4 = niveau de maîtrise suffisant ; 3.5 = non-acquis).

page web des stages du CFO :

<https://www.unige.ch/iufe/formations/specialise/stages/stage-1-et-2/>

modalités d'inscription et formalités

inscription

« comment fonctionnent les attributions ? »

Chaque volée d'étudiant-es du BSEP au CCEP compte environ 100 participant-es. En première année, les étudiant-es qui s'engagent dans le stage d'observation sont environ 200. Nous traitons un volume annuel d'environ 1'100 stages. En fonction du moment de l'année, entre 300 et 500 FT sont mobilisé-es simultanément pour accueillir les étudiant-es.

Chaque attribution de stage est conçue individuellement, en fonction du parcours réalisé et à réaliser par l'étudiant-e dans les deux cycles et dans les 8 degrés ainsi que dans les différents contextes d'enseignement du canton. La formation initiale est l'occasion unique d'acquérir une expérience diversifiée dans 10 écoles différentes, grâce à l'accompagnement de 10 FT différent-es.

« quels stages ? »

Les différents stages se déroulent en parallèle (voir le calendrier) et il est parfois difficile de faire un choix lors de l'inscription. Pour que nous puissions gérer au mieux le grand volume annuel d'attributions, il est important que vous inscriviez *tous* les stages qui vous intéressent, même s'ils se chevauchent dans le calendrier. Dans le formulaire en ligne vous pourrez nous indiquer également un *ordre de préférence* entre les différents domaines, qui nous oriente lors de la planification que nous vous proposons.

inscription en ligne

Les inscriptions au réseau de FT de la FEP se font *exclusivement* en ligne.

Pour pouvoir participer au réseau vous devez être nommé-e ou stabilisé-e. Si vous travaillez en duo, votre duettiste doit également être nommé-e ou stabilisé-e.

Veuillez vous rendre sur l'adresse web ci-dessous et compléter le formulaire en ligne intitulé « Participer à la formation des futur-es enseignant-es du primaire. Demande d'inscription en tant que FT »

La complétion du formulaire prend environ 10 minutes.

<https://formulaire.unige.ch/outils/limesurveyfac/fapse/index.php/575188?lang=fr>

confirmation en 2 temps

1. CONFIRMATION AUTOMATIQUE (à la réception des données). Une fois le formulaire complété et envoyé, vous recevrez dans les minutes qui suivent un message automatique qui vous confirme que nous avons bien reçu les données relatives à votre inscription (nom, prénom, école, e-mail, téléphones, préférences, etc.). Vous devriez conserver ce message comme référence.

2. CONFIRMATION OFFICIELLE. C'est à la rentrée scolaire que nous serons en mesure de vous envoyer par e-mail une confirmation officielle de votre participation au réseau, avec plus de précisions concernant l'organisation des stages pour l'année en cours.

« combien de stagiaires puis-je accueillir ? »

Dans l'année vous pouvez accueillir au maximum 5 stagiaires. Nous faisons tout notre possible pour respecter vos intérêts et vos inscriptions. Cependant, il peut arriver qu'en raison des nombreuses contraintes et aléas de l'organisation, certains d'entre vous terminent l'année sans avoir accueilli de stagiaire. N'hésitez pas à nous le signaler ; nous ferons mieux la prochaine fois !

v20260421

Session d'examen	18.127-4.227
Vacances UNIGE	21.12.28 - 15.1.27 + 8.2-19.2.27
Vacances scolaires	24.12.28 - 8.1.27
Stage compensatoire BSEF2 et BSEF3	8.2.-19.2.27
Stage 2ème tentative CCEP	2.11.-27.11.28
Stage 3 semaines anticipé	24.08-11.09

Semaine d'études libres*	2.11 - 6.11.26
* Durant la semaine d'études libres, tous les cours de la FPSE (FEP incluse) sont suspendus. Les étudiants es FEP se rendent sur le terrain.	

Légende journée de présence à l'université selon les horaires des cours

	journée de présence à l'université selon les horaires des cours
	journée de présences sur le terrain selon les horaires scolaires, cours possibles à l'université
	journée libre
	1 matière par semaine à choix sur le terrain, cours le reste de la semaine
	1 après-midi par semaine à choix sur le terrain, cours à l'université le reste de la semaine
	1 matinée par semaine à choix sur le terrain, libre le reste de la semaine

bsse

Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires																				
14-9 - 18-9	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
21-9 - 25-9	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
28-9 - 2-10	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
5-10 - 8-10	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
12-10 - 16-10	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
19-10 - 23-10	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
26-10 - 30-10	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2-11 - 6-11	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
9-11 - 13-11	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
16-11 - 20-11	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
23-11 - 27-11	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
30-11 - 4-12	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
7-12 - 11-12	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
14-12 - 18-12	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
21-12 - 25-12	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
28-12 - 1-1	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
8-1 - 12-1	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
15-1 - 19-1	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
22-1 - 26-1	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
29-1 - 3-2	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
10-2 - 14-2	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
17-2 - 21-2	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
24-2 - 28-2	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
4-3 - 8-3	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
11-3 - 15-3	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
18-3 - 22-3	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
25-3 - 29-3	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2-4 - 6-4	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
9-4 - 13-4	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
16-4 - 20-4	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
23-4 - 27-4	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
30-4 - 4-5	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
7-5 - 11-5	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
14-5 - 18-5	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
21-5 - 25-5	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
28-5 - 31-5	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
7-6 - 11-6	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
14-6 - 18-6	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
21-6 - 25-6	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
28-6 - 2-7	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
5-7 - 9-7	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
12-7 - 16-7	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
19-7 - 23-7	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
26-7 - 30-7	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2-8 - 6-8	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
9-8 - 13-8	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
16-8 - 20-8	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
23-8 - 27-8	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
30-8 - 3-9	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
7-9 - 11-9	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
14-9 - 18-9	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
21-9 - 25-9	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
28-9 - 2-10	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
5-10 - 8-10	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
12-10 - 16-10	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
19-10 - 23-10	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
26-10 - 30-10	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2-11 - 6-11	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
9-11 - 13-11	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
16-11 - 20-11	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
23-11 - 27-11	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
30-11 - 4-12	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
7-12 - 11-12	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
14-12 - 18-12	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
21-12 - 25-12	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
28-12 - 1-1	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
8-1 - 12-1	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
15-1 - 19-1	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
22-1 - 26-1	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
29-1 - 3-2	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
10-2 - 14-2	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
17-2 - 21-2	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
24-2 - 28-2	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
4-3 - 8-3	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
11-3 - 15-3	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
18-3 - 22-3	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
25-3 - 29-3	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2-4 - 6-4	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
9-4 - 13-4	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
16-4 - 20-4	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
23-4 - 27-4	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
30-4 - 4-5	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
7-5 - 11-5	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
14-5 - 18-5	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
21-5 - 25-5	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
28-5 - 31-5	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
7-6 - 11-6	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
14-6 - 18-6	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
21-6 - 25-6	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
28-6 - 2-7	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
5-7 - 9-7	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
12-7 - 16-7	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
19-7 - 23-7	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
26-7 - 30-7	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2-8 - 6-8	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
9-8 - 13-8	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
16-8 - 20-8	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
23-8 - 27-8	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
30-8 - 3-9	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
7-9 - 11-9	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
14-9 - 18-9	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
21-9 - 25-9	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
28-9 - 2-10	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
5-10 - 8-10	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M			

bsep2

[illegible]

bsep3

	Approches transversales 2							
14-9 - 18-9	L	M	J	V				
21-9 - 25-9	L	M	J	V				
28-9 - 2-10	L	M	J	V				
5-10 - 8-10	L	M	J	V				
12-10 - 16-10	L	M	J	V				
19-10 - 23-10	L	M	J	V				
26-10 - 30-10	L	M	J	V				
2-11 - 6-11	L	M	J	V				
9-11 - 13-11	L	M	J	V				
16-11 - 20-11	L	M	J	V				
23-11 - 27-11	L	M	J	V				
30-11 - 4-12	L	M	J	V				
7-12 - 11-12	L	M	J	V				
14-12 - 18-12	L	M	J	V				

● 14-9 Remises académiques
● 9-10 Dias académicas
● 19-10 - 23-10 Vacances scolaires
● 2-11 - 6-11 Semaines d'études libres

ccep

[illegible]

Semestre de printemps 2026-2027

v20260421

Séssion d'examens	31.5 - 19.0.27
Séssion de rattrapage	23.8 - 11.9.27
Vacances UNIGE	26.3 - 2.4.27
Vacances scolaires	15.2 - 19.2.27
Vacances scolaires	26.3 - 9.4.27
Stage compensatoire BSEP2 et BSEP3	21.6 - 2.7.27
Stage 2ème tentative CCEP	1.3 - 25.3.27

Légende

-  journée de présence à l'université selon les horaires des cours
-  journée de présence sur le terrain selon les horaires scolaires; cours possibles à l'université après 16h
-  demi-journée de présence sur le terrain - le mercredi matin - au cycle moyen (selon horaire du formateur de terrain)
-  journée libre
-  1 matinée par semaine à choix sur le terrain, cours le reste de la semaine

bsse

Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires															
22.2 - 26.2	1.3 - 5.3	8.3 - 12.3	15.3 - 19.3	22.3 - 26.3	29.3 - 2.4	5.4 - 9.4	12.4 - 16.4	19.4 - 23.4	26.4 - 30.4	3.5 - 7.5	10.5 - 14.5	17.5 - 21.5	24.5 - 28.5		
L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V		
															

- 26.3 - 2.4 Vacances UNIGE
- 26.3 - 9.4 Vacances scolaires
- 6.5 Ascension Ecoles : Pont le 7.5
- 17.5 Pentecôte

bsep2

Didactiques des disciplines 1															
22.2 - 26.2	1.3 - 5.3	8.3 - 12.3	15.3 - 19.3	22.3 - 26.3	29.3 - 2.4	5.4 - 9.4	12.4 - 16.4	19.4 - 23.4	26.4 - 30.4	3.5 - 7.5	10.5 - 14.5	17.5 - 21.5	24.5 - 28.5		
L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V		
															

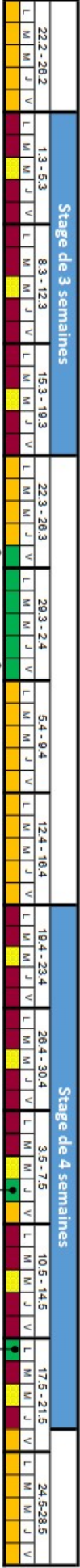
- 26.3 - 2.4 Vacances UNIGE
- 26.3 - 9.4 Vacances scolaires
- 6.5 Ascension Ecoles : Pont le 7.5
- 17.5 Pentecôte

bsep3

Didactiques des disciplines 2															
22.2 - 26.2	1.3 - 5.3	8.3 - 12.3	15.3 - 19.3	22.3 - 26.3	29.3 - 2.4	5.4 - 9.4	12.4 - 16.4	19.4 - 23.4	26.4 - 30.4	3.5 - 7.5	10.5 - 14.5	17.5 - 21.5	24.5 - 28.5		
L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V		
															

- 26.3 - 2.4 Vacances UNIGE
- 26.3 - 9.4 Vacances scolaires
- 6.5 Ascension Ecoles : Pont le 7.5
- 17.5 Pentecôte

ccep

Stage de 3 semaines															
22.2 - 26.2	1.3 - 5.3	8.3 - 12.3	15.3 - 19.3	22.3 - 26.3	29.3 - 2.4	5.4 - 9.4	12.4 - 16.4	19.4 - 23.4	26.4 - 30.4	3.5 - 7.5	10.5 - 14.5	17.5 - 21.5	24.5 - 28.5		
L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V	L M M J V		
															

- 26.3 - 2.4 Vacances UNIGE
- 26.4 - 9.4 Vacances scolaires
- 6.5 Ascension Ecoles : Pont le 7.5
- 17.5 Pentecôte

indemnités

Conformément aux accords entre la DGEO et l'IUFE, la participation au réseau est rémunérée par étudiant-e et par semaine, comme suit (voir aussi le *Contrat-type de formateur/trice*) : CHF 100.- pour le stage d'observation de l'unité de formation « Observation et analyse de terrains éducatifs et scolaires » ; CHF 200.- pour les stages en responsabilité partagée et pour les stages en responsabilité. Les indemnités sont versées une seule fois, avec le salaire du mois d'août de l'année scolaire concernée. Le bureau d'organisation des stages envoie à tous les FT, pour information et contrôle, un récapitulatif annuel des indemnités au mois de juin.

mercredi matin

Pour tous les stages du BSSE, du BSEP2 et du BSEP3, les étudiant-es ont des cours à l'université le mercredi ; **l'étudiant-e attribué-e dans une classe du cycle 2 ne peut pas être présent-e à l'école le mercredi matin (cours à l'université).**

C'est uniquement pour les stages en responsabilité de la quatrième année d'études (CCEP) que l'étudiant-e attribué-e dans une classe de cycle 2 peut être présent-e le mercredi matin.

règles

La prise de responsabilité de la classe pendant la journée de co-formation est comptée dans le maximum de jours indiqué ci-contre et ne peut pas être rémunérée. L'étudiant-e est rémunéré-e par le SEREP uniquement pour les remplacements effectués pour motif de maladie ou de formation continue de la/du FT.

Si le quota ci-contre est respecté, l'étudiant-e n'a pas besoin de compenser ces jours avec la présence de son/sa FT, à la fin du stage.

Si la/le FT doit s'absenter pendant une durée plus longue que celle autorisée dans le dispositif, elle/il doit nécessairement informer le bureau d'organisation des stages à l'adresse terrainfep@unige.ch

1 semaine = 28 périodes

Les stages compacts supposent la présence de l'étudiant-e en classe et son accompagnement pendant 28 périodes par semaine. Afin d'effectuer ces 28 périodes hebdomadaires, **l'étudiant-e du BSEP suit l'horaire de la classe – exception faite du mercredi matin. L'étudiant-e du CCEP suit l'horaire de l'enseignant-e titulaire de classe.**

absences FT

En cas d'absence de la/du FT (co-formation, maladie, formation continue individuelle/collective), l'étudiant-e peut prendre la responsabilité de la classe en l'absence de sa/son FT comme suit :

- stage de 2 semaines : max. 1 jour
- stage de 3 semaines : max. 2 jours
- stage de 4 semaines (compact ou filé) : max. 3 jours
- stage de 5 semaines : max. 4 jours.

décharges

Les situations de décharge de la/du titulaire de classe (MA, épreuves cantonales, âge, etc.) sont examinées par le bureau d'organisation en fonction des différents paramètres de la situation (objectifs du stage ; taux de décharge ; statut de l'enseignant-e qui prend en charge la classe en l'absence de la/du titulaire ; etc.). Des informations adaptées sont mises à la disposition des formateurs/trices concerné-es avant le début de chaque stage.

remplaçant-es SEREP



Les remplaçant-es du SEREP ne sont pas autorisé-es à travailler avec les stagiaires. La pratique des étudiant-es sur le terrain scolaire a une visée professionnalisante, qui implique l'observation, l'analyse, et l'accompagnement de ses activités par un-e professionnel-le reconnu-e (un-e enseignant-e nommé-e ou stabilisé-e). La présence d'un-e remplaçant-e pendant un stage doit être signalée à l'adresse terrainfep@unige.ch. Le bureau d'organisation cherchera des solutions d'un commun accord avec les FT concernés.

**principes et conditions
générales de participation
des formatrices et
formateurs de terrain aux
stages de la FEP**

Principes et conditions générales de participation des formatrices et formateurs de terrain aux stages de la FEP 2026-2027

1. Une responsabilité partagée dans la professionnalisation des futur-es enseignant-es

La FEP reconnaît le rôle essentiel des formateur/trices de terrain dans la professionnalisation des futur-es enseignant-es. Elle veille à ce que leur participation aux stages s'inscrive dans un cadre lisible, organisé et soutenant, permettant à chacun-e d'exercer sa mission dans des conditions aussi claires que possible.

Elle s'engage à mettre à disposition les informations nécessaires au bon déroulement des stages, à préciser les attentes liées aux différents dispositifs et à identifier les interlocuteur-trices pouvant être sollicité-es en cas de question ou de difficulté. Elle soutient également le développement des compétences d'accompagnement et d'évaluation des formateur/trices de terrain, notamment par des espaces de formation, d'échange et de régulation.

En tant que lieu de rencontre entre pratique professionnelle, dispositif de formation et processus de développement, les stages sont un élément essentiel de la construction des compétences des futur-es enseignant-es. Par leur expertise, leur expérience, leur engagement et la diversité de leurs pratiques, les formateur/trices de terrain assument une part importante du processus de professionnalisation de leurs futur-es collègues.

Ce document précise les conditions institutionnelles et organisationnelles (points 2 et 3) de leur participation aux stages et explicite quelques dimensions centrales liées à leur mission formative (points 4 et 5).

2. Conditions de participation

Pour pouvoir participer au réseau de formateur/trices de terrain, l'enseignant-e et, le cas échéant son/sa duettiste¹, doit remplir les conditions suivantes :

- être nommé-e ou stabilisé-e ;
- exercer la fonction de généraliste titulaire de classe ;
- obtenir l'accord préalable de la Direction de son établissement².

D'un commun accord avec le/la titulaire de classe, et en collaboration avec lui/elle, peut également participer aux stages :

- l'enseignant-e chargé-e du soutien pédagogique (ECSP), pour le stage du module « Approches transversales 2 » ;

¹ D'autres configurations combinant des taux d'activité partiels sont possibles (conгés parentaux, décharges, fonction d'enseignant-e titulaire et complémentaire, etc.). En raison des objectifs des stages et des modalités de déroulement, certaines configurations de taux d'activité partiels peuvent restreindre les possibilités d'attribution d'un stage. En cas de besoin, il est recommandé de se renseigner auprès du bureau d'organisation des stages.

² L'accord peut être obtenu selon les modalités courantes dans son établissement.

- l'enseignant-e spécialisé-e pour le stage du module « Approches transversales 2 » et/ou pour le stage en responsabilité de 4 semaines (CCEP) ;
- l'enseignant-e complémentaire ayant deux périodes hebdomadaires à la grille horaire de la classe, pour le stage lié au module « Didactiques des disciplines II (français, mathématiques, anglais, géographie, histoire, sciences) »

À l'exception des situations qui viennent d'être mentionnées, les enseignant-es complémentaires, les enseignant-es chargé-es de soutien pédagogique aussi bien que les maîtres des disciplines artistiques et sportives, les enseignant-es en classe d'accueil, les enseignant-es en période probatoire, n'ont pas de responsabilité de formation vis-à-vis des stagiaires. Néanmoins, en permettant aux stagiaires de rester auprès des élèves en l'absence du/de la formateur/trice de terrain, ils et elles contribuent à un déroulement fluide des stages.

Indemnités

La participation au réseau est rémunérée par étudiant-e et par semaine, comme suit : CHF 100.– pour le stage « Observation et analyse de terrains éducatifs et scolaires » ; CHF 200.– pour les autres stages.

Les enseignant-es chargés de soutien pédagogique participant au stage du module « Approches transversales II » reçoivent une indemnité proportionnelle à la durée de leur accompagnement. Une indemnité forfaitaire est attribuée aux enseignant-es complémentaires participant au stage du module « Didactiques des disciplines II ».

Les indemnités sont versées une seule fois, avec le salaire du mois d'août.

3. Mission des formatrices et formateurs de terrain

La mission des formateur/trices de terrain est d'accompagner et d'évaluer les processus d'apprentissage de leurs futur-es collègues, en collaboration avec les formateur/trices universitaires. En ce sens, les formateur/trices de terrain prêtent une attention particulière au cadre inter-institutionnel (DIP et UNIGE) dans lequel se déroulent les stages et aux dimensions relationnelles qui favorisent les apprentissages.

D'une part, ils et elles contribuent à donner aux étudiant-es une image exigeante, vivante et responsable de la profession enseignante et de la formation. Ils et elles permettent aux étudiant-es de se familiariser au fonctionnement pratique quotidien de l'institution scolaire et s'assurent que les étudiant-es bénéficient des conditions nécessaires pour réaliser les tâches prescrites par le dispositif de formation.

D'autre part, ils et elles veillent à la qualité de leurs relations avec les étudiant-es, qui constituent une condition essentielle des apprentissages en stage. En construisant un cadre sécurisant, avec des relations basées sur l'écoute, la bienveillance et la confiance réciproques, les formateur/trices de terrain contribuent à créer un climat d'apprentissage motivant et engageant dans la durée.

La mission des formateur/trices de terrain prend trois formes conjointes : accompagner les étudiant-es dans leurs processus d'apprentissage ; évaluer les activités et les apprentissages réalisés par les étudiant-es ; collaborer avec les formateur/trices universitaires pour faire vivre et continuer à développer le dispositif des stages.

Accompagner

Par son activité d'accompagnement, le/la formateur/trice de terrain crée les conditions favorables à la mise en place et à la continuité des processus d'apprentissage de l'étudiant-e, en lien avec le type de stage et le dispositif spécifique du stage. En ce sens, les activités et les postures du/de la formateur/trice de terrain constituent un soutien majeur au développement professionnel de l'étudiant-e, qui est ainsi en mesure de s'approprier des savoirs professionnels (formels et informels) en situation, qui peut travailler l'articulation théorie-pratique en confrontant ses difficultés et qui peut consolider sa réflexivité et son autonomie.

- *Concrètement...* accompagner se décline en une multitude de gestes formatifs, qui vont au-delà de l'accueil d'un-e stagiaire dans sa classe : observer et analyser des activités ; identifier et discuter des besoins de formation ; clarifier les attentes liées au stage ; réfléchir non seulement aux objectifs à atteindre mais aussi aux moyens et aux processus qui permettraient de les atteindre ; donner des feedbacks réguliers sur les activités menées ; expliciter des savoirs professionnels tacites...

Évaluer

Pour évaluer les apprentissages professionnels de son-sa stagiaire, le/la formateur/trice de terrain se base sur des observations concrètes et des critères travaillés en amont du stage, en fonction des grilles spécifiques des stages et du référentiel de compétences de la formation. Il ou elle prête une attention particulière à la tension incontournable entre accompagner (le parcours d'une personne singulière) et évaluer (en fonction de critères objectifs). En ce sens, il ou elle veille à ce que son jugement contribue à la progression de l'étudiant-e et à la responsabilité collective de certifier une entrée possible dans le métier.

- *Concrètement...* évaluer se décline en une multitude de gestes formatifs, qui vont au-delà d'un jugement qui sanctionne les (non) acquis : se référer à des exemples concrets issus de l'activité ; mettre en évidence les acquis aussi bien que les marges de progression ; relier les objectifs du stage avec les activités menées en classe et avec le degré d'autonomie de l'étudiant-e au moment du stage ; identifier des besoins spécifiques et des modalités de différenciation qui soutiennent l'apprentissage professionnel...

Collaborer

La participation au réseau de formateur/trices de terrain implique une participation active aux séances collectives articulées à chaque stage et réunissant les formateur/trices de terrain, les formateur/trices universitaires et les étudiant-es : séances de lancement de stages, journées de coformation. Accompagner et évaluer les apprentissages des étudiant-es reposent sur une connaissance du dispositif spécifique de stage, avec ses objectifs, ses modalités, ses tâches, ses critères. Le/la formateur/trice de terrain exerce sa fonction sur la base d'un partenariat actif avec les responsables des modules de formation et avec les formateur/trices universitaires. Ces dernier-ères se tiennent à disposition pour clarifier, expliciter, réfléchir à toute dimension du stage.

- *Concrètement...* collaborer se décline sous plusieurs formes, qui vont au-delà de la relation avec le/la stagiaire et qui contribuent à faire vivre le dispositif des stages : lors des séances collectives liées aux stages, partager son expérience du métier et sa connaissance des contextes scolaires ; participer aux échanges sur les modalités d'accompagnement et d'évaluation lors des coformations ; donner des feedbacks aux formateur/trices universitaires ; en cas de difficultés significatives constatées dans la progression de l'étudiant-e, communiquer le plus tôt possible afin de permettre une régulation pendant le stage en cours...

4. Modalités d'attribution des stages

Sur la base des inscriptions reçues, la répartition des stagiaires dans les classes est réalisée par le bureau d'organisation des stages. La principale mission du bureau est de mettre en œuvre le principe de diversité des expériences pratiques défini dans le plan d'études de la formation (années de scolarité, contextes ville/campagne, écoles en REP, etc.). Au cours des 4 ans de formation, les étudiant-es doivent effectuer des stages dans toutes les années de scolarité (degrés Harmos) et en alternant entre des établissements situés dans des contextes différents.

Au cours d'une année académique, le bureau d'organisation des stages fait tout son possible pour attribuer au moins un stage à chaque formateur/trice de terrain inscrit-e, en tenant compte (en plus des critères mentionnés ci-dessous) de sa disponibilité effective, des différents stages inscrits et de son niveau de formation ou d'expérience. En raison de la complexité de l'organisation, une attribution ne peut pas être garantie dans tous les cas.

En ce qui concerne les niveaux d'expérience et de formation dans le domaine de l'accompagnement des apprentissages professionnels, le bureau d'organisation veille à ce que les formateur/trices de tous les niveaux (voir ci-dessous) soient représenté-es dans chaque type de stage – stage d'observation, stages en responsabilité partagée (modules didactiques et transversaux) et stages en responsabilité (module d'intégration).

Les attributions de tous les types de stages sont réparties entre les formateur/trices qui sont au bénéfice d'une formation spécifique ou qui sont en cours de formation et les formateur/trices qui ne bénéficient pas d'une formation spécifique – autre que les coformations habituelles articulées aux différents stages.

Les titulaires du certificat de formation continue dans le domaine de l'accompagnement, délivré par l'IUFE³ (ou d'une formation équivalente), et celles et ceux qui sont en cours de formation sont prioritaires au moment de l'attribution d'un stage – en fonction des paramètres habituels.

Les attributions sont ensuite réparties entre les formateur/trices qui ne sont pas titulaires d'une formation spécifique et qui accueillent des stagiaires pour la première fois, qui accueillent des stagiaires depuis quelques années seulement, qui accueillent des stagiaires depuis environ 10

³ Certificate of Advanced Studies « Observation, analyse et accompagnement en formation ». La formation se déroule sur une période de 2 ans ; les frais sont pris en charge par l'employeur (DIP). Pour plus de renseignements : <https://www.unige.ch/iufe/dossier-formation-continue/caso2a>

ans, qui accueillent des stagiaires depuis plus de 10 ans. La finalité de ce travail d'organisation est d'accroître simultanément la qualité de l'accompagnement des stagiaires et les compétences d'accompagnement parmi toutes les catégories d'expérience des formateur/trices qui s'engagent dans les stages.

Pour les stages compensatoires et les stages en deuxième tentative⁴ sont sollicité-es uniquement les formateur/trices titulaires d'une formation spécifique dans le domaine de l'accompagnement. En raison des enjeux liés à l'évaluation de ces stages⁵, des dispositifs collégiaux de soutien sont mis en place pour aider les formateur/trices à naviguer dans la complexité des situations et à prendre des décisions éclairées, en étant eux-elles-mêmes accompagné-es.

Régulation de la participation au réseau des formateur/trices de terrain

La participation au réseau des formateur/trices de terrain suppose l'adhésion aux missions, principes d'exercice et conditions de participation décrits dans le présent document. Lorsque des difficultés récurrentes ou significatives sont identifiées dans l'exercice de la fonction de formateur/trice de terrain, le responsable du bureau d'organisation des stages, en collaboration avec les responsables des stages, peut proposer un entretien de régulation, dans le but clarifier la situation et de définir, le cas échéant, des ajustements pour la suite.

Si les difficultés constatées persistent ou si les conditions nécessaires à l'exercice de la fonction ne sont pas réunies, le bureau d'organisation des stages se réserve le droit de suspendre temporairement ou de mettre fin à la participation du/de la formateur/trice de terrain au réseau, dans l'intérêt du bon déroulement des stages et de la qualité de l'accompagnement des étudiant-es.

⁴ Pour l'explicitation du statut particulier de ces stages, voir le *Règlement interne des stages* (RI stages), disponible en ligne :

https://www.unige.ch/iufe/formations/primaire/stages/etudiants#R%C3%A8glement_interne_des_stages

⁵ Lorsqu'un stage est évalué une deuxième fois avec la mention « non acquis », l'étudiant-e est exclu-e de la formation (pour plus de détails, voir le *RI stages*).



FORMATION EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Bureau d'organisation des stages | terrainfep@unige.ch

Uni Mail, Boulevard du Pont d'Arve, 1211 Genève 4

<https://www.unige.ch/iufe/formations/primaire/>